

### **BULLETIN MUNICIPAL**

### N° 74

### **SOMMAIRE**

1 - Le Mot du Maire	1
2 - La Vie de la Commune	2 - 25
- Etat Civil	2
- Informations Administratives	3 - 15
- Informations Municipales	16 - 25
3 - La Parole aux Associations	26 - 46
4 - Les «Pages Jaunes Locales»	47 - 50
5 - Horaires Bus et Train	51 - 52



### Le mot du Maire

Cette année 2013 aura vu la concrétisation de projets structurants : la rénovation de la salle des fêtes et de l'ancienne caserne des pompiers, la traverse du village ; reste les aménagements complémentaires qui malheureusement n'arrivent pas en ordre de besoin.

Devaient accompagner ces réalisations la mise en place d'un abribus, une signalétique importante, des poubelles urbaines et un panneau d'information.

Ce dernier équipement est arrivé avant les autres et nous nous réjouissons de pouvoir offrir à toute la population ce nouveau moyen de communication.

Quant à l'abribus, le Conseil général du Tarn a accepté de le financer mais la commande a beaucoup traîné et le marché public a été invalidé donc nécéssité de renouveler l'appel d'offre ; nous partageons l'impatience des usagers.

La signalétique et les poubelles sont commandées, la mise en place se fera au début de 2014.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année ; je me répète sûrement mais n'oubliez pas de prouver à vos proches combien vous les aimez ; c'est une période propice aux marques de tendresse ; usez-en. Nous penserons aussi aux personnes qui malheureusement resteront seules pendant ces fêtes et nous leur adressons toute notre sympathie.

JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE A TOUS

Votre Maire

Laurent Vandendriessche

### La Vie de la Commune ETAT CIVIL



### Naissances:

LARRÉ Raphaël né le 29 juillet 2013 à Lavaur 11 avenue du Relai

Il se peut que la rubrique « naissance » ne soit pas complète. Les naissances d'enfants dont les parents sont domiciliés à St Paul Cap de Joux ne nous sont pas toujours transmises par les Maires du lieu de naissance. De plus l'accord des parents est indispensable pour cette parution.

### Mariages:

CALVEL Emmanuelle et BERRIER Denis Le 13 juillet 2013 à SAINT PAUL CAP DE JOUX

BELAUT Pauline et SYLVESTRE Laurent Le 10 août 2013 à SAINT PAUL CAP DE JOUX

CLAVEL Viviane et EMILE DIT BIGAS Christian Le 24 août 2013 à SAINT PAUL CAP DE JOUX

LE SAINT Xavier et ROMAN Sébastien Le 12 octobre 2013 à SAINT PAUL CAP DE JOUX

FRANCÉS Sylvie et THERROUIN Jean-François Le 07 décembre 2013 à SAINT PAUL CAP DE JOUX

### Décès:

POULAIN épouse AURIOL Pierrette - 11 rue Basse - 55 ans Décédée le 15 juillet 2013 à TOULOUSE

FELTRIN Julien - En Auriol - 92 ans Le 31 août 2013 à SAINT PAUL CAP DE JOUX

COUTON épouse FONTAINE Hélène - 17 rue Basse - 83 ans Le 29 septembre 2013 à SAINT PAUL CAP DE JOUX

CRISTOL Simon - 93 ans Le 26 octobre 2013 à ALBI

FONTAINE Michel - 17 rue Basse - 82 ans Le 5 novembre 2013 à CASTRES

BATIER Georges - 7 Route de Magrin - 88 ans Le 8 novembre 2013 à LAVAUR

BARTHES épouse LECOUTEUX Lucette - La Métairie neuve - 70 ans Le 02 décembre 2013 à GRAULHET

Cette rubrique est réalisée d'après les informations dont nous disposons.



### INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

### **Carte Nationale d'Identité:**

Si votre carte est périmée ou si vous souhaitez la délivrance d'une première carte d'identité, il suffit de vous rendre au secrétariat de la Mairie, muni des pièces suivantes :

- 2 photos d'identité couleurs identiques et récentes (photographe professionnel)
- 1 copie intégrale d'acte de naissance, à demander à la Mairie du lieu de naissance
- 1 justificatif de domicile (facture d'électricité, téléphone, quittance de loyer...)
- la preuve de la nationalité française
- l'ancienne carte pour un renouvellement
- En cas de renouvellement pour perte ou vol un timbre fiscal de 25 € sera demandé
- pour les personnes majeures vivant chez leurs parents, une attestation d'hébergement établie par le père ou la mère plus la copie de sa carte d'identité et un justificatif de domicile.

Il est obligatoire que le demandeur se présente lui-même à la Mairie pour la prise d'empreinte. Délai moyen de délivrance : 30 jours.

### Passeport:

Depuis juin 2009 les demandes de passeports prévues par le décret du 30 décembre 2005 modifié sont reçues par les maires des communes ci-dessous (quel que soit le domicile du demandeur muni des pièces suivantes) :

- 2 photos d'identité couleur identiques et récentes (photographe professionnel)
- photocopie de la Carte d'Identité
- 1 copie intégrale d'acte de naissance
- 1 timbre fiscal à 86 € 42 € pour les mineurs de 15 à 18 ans 17 € pour 15 ans
- 1 justificatif de domicile
- la preuve de la nationalité française
- l'ancien passeport, s'il s'agit d'un renouvellement.

Castres
Lundi au vendredi 8h à 12h 15 et 13h 30 à 17h
Lundi au jeudi 8h à 12h et 13h 30 à 17h 30
Vendredi 8h à 12h et 13h 30 à 16h 30

Samedi le 1er et le 3ème du mois 8h30 à 12h

Graulhet sur RDV au 05 63 42 85 60 Mardi au vendredi 9h à 11h
Lavaur Lundi au vendredi 8h à 12h et 14h à 18h Samedi 8h à 12h

Mazamet Lundi au vendredi 8h à 12h et 14h à 18h Puylaurens Lundi au vendredi 8h à 11h et 14h à 17h

Réalmont Sur rendez-vous au 05 63 79 25 80

Mardi et jeudi de 13h30 à 16h30 mercredi 9h à 12h et 13h 30 à 16h30

Saint-Sulpice Lundi au vendredi 8h 30 à 12h et 13h 45 à 18h

## BIENTÔT 16 ANS! PENSEZ AU RECENSEMENT

Qui ? -> Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

Pourquoi ? Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Comment ? -> Deux possibilités s'offrent à vous :



### **→ PAR INTERNET**

- Créez votre compte sur www.mon.service-public.fr.
   Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
- 3 Allez dans la rubrique «catalogue des services», cliquez sur «les démarches», puis, dans la zone «recherche» tapez «recensement citoyen en ligne».
- 4 Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

### → À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

### **PERMANENCES**

### Le Conciliateur :

Mr Balmelle: 05 63 58 07 58 sur RDV

Défense des Consommateurs : AFL (Association Familiale Laïque)

Sur RDV 06 33 41 31 04

L'Assistante Sociale : Conseil Général

Tous les mardis matin à la Mairie sur Rendez-vous au 05 63 37 68 10

Téléphone : 05 63 70 63 63 à la Permanence

L'Assistante Sociale : M.S.A.

Standard: 05 65 35 86 00

Accueil téléphonique du Lundi au Vendredi de 8h à 12h15 et de 13h à 17h

### Permanence CPAM:

La CPAM a supprimé ses permanences le mardi matin. Un seul numéro le 36 46.

### **Permanences ADMR:**

Le mardi et le jeudi de 09 H 30 à 11 H 30 au local de l'association, rue de la République.

Tél: 05 63 75 39 57

### Le Conseiller Général :

Le mardi matin de 9 H 30 à 12 H à la Mairie.

### Centre des Finances Publiques de ST PAUL CAP DE JOUX

Du lundi au jeudi de 8 H 30 à 12 H et de 13 H 30 à 16 H

Le vendredi de 8 H 30 à 12 H avec ou sans RDV.



### **DECHETTERIE DE GUITALENS - L'ALBAREDE :**

Téléphone: 05 63 70 99 30

Le Mercredi de 9 h à 12 h - 14 h à 18 h Le Vendredi de 9 h à 12 h - 14 h à 18 h Le Samedi de 9 h à 12 h - 14 h à 18 h

### **DECHETTERIE DE PUYLAURENS :**

Téléphone: 05 63 59 12 99

Le Mardi de 9 h à 12 h - 14 h à 18 h Le Jeudi de 9 h à 12 h - 14 h à 18 h Le Samedi de 9 h à 12 h - 14 h à 18 h

### **HORAIRES DE LA POSTE**

Depuis le 2 Juillet 2012 la Poste est ouverte le lundi matin de 9h à 12h, et fermé le mercredi après-midi

	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	9H00 — 12h00	13h30 — 16h30
MARDI	9H00 — 12h00	13h30 — 16h30
MERCREDI	9H00 — 12h00	Fermé
JEUDI	9H00 — 12h00	13h30 — 16h30
VENDREDI	9H00 — 12h00	13h30 — 16h30
SAMEDI	9H00 — 12h00	Fermé

### **JARDINAGE**

- ➤ Les travaux de jardinage (tonte de pelouses notamment) ou de bricolage générant du bruit ne peuvent être effectués que :
  - les jours ouvrables de 9h à 12h et de 14h à 20h;
  - Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 20h;
  - Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h
- ➤ Les feux de jardin et assimilés sont interdits du 15 mai au 15 octobre, voir jusqu'au 15 novembre pour les années de forte sècheresse. Du 16 octobre au 14 mai, toute personne désirant incinérer des végétaux coupés et à moins de 200 mètres des espaces naturels combustibles doit déposer une déclaration en mairie.

.../...



- ➤ Les propriétaires ou utilisateurs de terrains sont responsables si le manque d'entretien génère la prolifération d'insectes, de rongeurs, de reptiles, ou entraîne des risques d'incendie.
- ➤ Depuis l'entrée en vigueur de la loi du 26 juillet 1996, France Télécom n'est plus soumise à la servitude d'élagage. Il appartient donc aux propriétaires riverains des lignes de procéder, à leurs frais, à ces travaux d'élagage, surtout lorsque la ligne concernée dessert leur maison d'habitation.

### INSCRIPTIONS SUR LA LISTE ELECTORALE

- Les jeunes qui auront 18 ans avant le 1er Mars 2014
- Les personnes nouvellement domiciliées sur la Commune peuvent demander leur inscription sur la liste électorale jusqu'au 31 Décembre 2013, en se présentant au secrétariat de la Mairie munis de leur livret de famille et/ou, de leur carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

### **ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Les usagers ont l'obligation de se raccorder aux égouts.

Ce raccordement est obligatoire dans le délai de 2 ans à compter de la mise en service du réseau de collecte des eaux usées. Tous les ouvrages nécessaires pour amener les eaux usées au réseau communal sont à la charge exclusive du propriétaire de l'habitation.

Pour le bon fonctionnement de notre station d'épuration, il est indispensable de neutraliser les fosses sceptiques.

Pour tout renseignement ou travaux sur votre installation, merci de prendre contact avec les services techniques de la mairie au 05.63.70.60.18.

Depuis le 1° janvier 1990, la Commune a institué la redevance assainissement pour permettre l'entretien et la rénovation des réseaux et celui de la station d'épuration. Le montant de cette redevance est de 0.50 € par m3 d'eau consommé.

## URBANISME

# Quels travaux déclarer?

TRAVAUX	Aucune formalité	Déclaration préalable	Permis de construire
Clôture & mur jusqu'à 2m de haut	×		
Garage		Jusqu'à 20 m²	Au-delà de 20 m²
Piscine	Jusqu'à 10 m²	Entre 10 et 100 m² et couverture jusqu'à 1,80 m de haut	Plus de 100 m² ou couverture supérieure à 1,80 m de haut
Terrasse de plain-pied	×		
Véranda	Moins de 5 m²	Jusqu'à 20 m²	Au-delà de 20 m²
Abri de jardin	Moins de 5 m²	Jusqu'à 20 m²	Au-delà de 20 m²
Extension	Moins de 5 m²	Jusqu'à 20 m²	Au-delà de 20 m²
Aménagements intérieurs	Pas de modification de l'aspect extérieur, de la destination ou de la surface < 5 m²	Modification de l'aspect extérieur ou de la destination, création de surface entre 5 et 20 m²	Modification de l'aspect extérieur et changement de destination, au-delà de 20 m²
Création d'ouvertures		×	
Panneaux solaires		×	
Ravalement, toutes peintures extérieures (Mur, volets, menuiseries)		×	
Surélévation		De 5 à 20 m²	Au-delà de 20 m²

L'église de notre village est inscrite au titre des monuments historiques. Les déclarations préalables ainsi que les permis de construire sont soumis à l'avis de l'architecte des Bâtiments de France (ABF) dans un périmètre de 500m autour de l'église.

### **TARIFS**



Pour les Associations ayant leur siège à St Paul Cap de Joux : Location gratuite, sans remise de caution.

Pour les Associations dont le siège n'est pas à St Paul Cap de Joux et pour les personnes domiciliées sur la Commune :

Salle des Fêtes : - 80 € par jour

Option utilisation cuisine : 40 € par jour
Option utilisation chauffage : 40 € par jour

Une caution de 400 € sera demandée au moyen d'un chèque libellé à l'ordre du Trésor Public à la prise de possession des locaux. Cette caution sera restituée après l'état des lieux s'il n'y a pas eu de dégradation à la suite de la location, ou encaissée en totalité ou partiellement suivant l'estimation des dégradations faites au local, matériel ou mobilier intérieur et extérieur. Ce constat sera fait par Monsieur le Maire ou son représentant.

Si la salle n'est pas rendue propre, il vous sera facturé 80 € supplémentaires.

Salle St Paulaise: 60 € par jour

Salle Avenue Laure Monsarrat: 15 € par jour

### Location de matériel à domicile :

### Pour les personnes qui habitent la Commune :

Une convention sera signée avant la date souhaitée de mise à disposition du matériel. Le matériel sera amené et retiré par le personnel municipal au domicile du demandeur suivant les conditions prévues dans la convention.

Les tarifs sont fixés comme suit :

- 1.00 € la table - 0.20 € la chaise - 0.10 € le banc

### Pour les personnes domiciliées hors Commune :

Une convention sera signée avant la date souhaitée de mise à disposition du matériel Le matériel sera retiré et ramené à la Mairie par le demandeur.

Les tarifs sont fixés comme suit :

- 1.50 € la table - 0.30 € la chaise - 0.20 € le banc

### Concession au cimetière :

### Tarif Concessions Cimetière :

- Concession Temporaire 15 ans 20 € le m²
- Concession Trentenaire 40 € le m²
- Concession Perpétuelle 70 € le m²

Tarif Dépositoire :

- Après 6 mois d'occupation 20 €

Tarif de la case au Columbarium :

- 30 ans renouvelable 200 €



### **Photocopies**

in the second	Noir & Blanc	Couleur
Particuliers		
A4 recto	0.30 €	0.40 €
A4 recto/verso – A3 recto	0.50 €	0.60 €
A3 recto verso	0.80 €	0.90 €
Associations		
A4 recto	0.00 €	0.10 €
A4 recto/verso – A3 recto	0.00 €	0.20 €
A3 recto/verso	0.00 €	0.40 €

### **CARTES DE TRANSPORT GRATUITS**

Pour en bénéficier pièces justificatives à présenter à la Maison du Conseil Général de Puylaurens (05 63 37 68 10 sur Rendez-vous le Mardi après midi de 14 H 30 à 17 H 00)

### TRANSPORT A LA DEMANDE

Situation		Documents à apporter	
Situation		Documents a apporter	
Pour tous		☑ 1 photo d'identité récente et votre ancienne carte	
Demandeurs d'emploi (catégorie 1,2,3,6,7 et 8)	Indemnisés dont les indemnités sont inférieures au montant du SMIC net	= B chiner at 15 ac parentent <u>autum ac memb a un me</u>	
	Non indemnisés	☑Avis de situation <u>datant de moins d'un mois.</u>	
Bénéficiaire du RSA		☑Notification nominative (1 seul bénéficiaire) d'ouverture de droits ou de paiements délivrée par la CAF ou la MSA datant de moins de 3 mois	

Pour disposer d'un service de transport pour le trajet VIELMUR / LAVAUR vous pouvez appeler au 05 63 74 35 14 ou le 05 62 18 84 17 la veille avant 18 H.

### **COVOITURAGE**



Contactez-nous par téléphone au <u>09 80 50 09 69</u> ou au <u>05 63 51 25 69</u> ou par courriel : <u>tarnbus@cg81.fr</u> - Site : <u>www.tarnbus.tarn.fr</u>

Boutique d'Albi: 2 place Jean-Jaurès 81000 ALBI - Tél: 05 63 80 57 64

Tél: 0811 990 081 Horaires d'ouverture lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h à 10h et de 15h30 à 18h30 et le mercredi de 7h30 à 13h30.

Boutique de Castres: 1 bis Avenue Charles de Gaulle 81100 CASTRES -

Tél: 05 63 51 25 69

Horaires d'ouverture lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h à 9h30 et de 16h à 19h et le mercredi de 7h à

Le Conseil général a élargi son offre de déplacement collectif en invitant les tarnais à partager leur voiture.

Ainsi un site dédié au covoiturage dans le Tarn est désormais consultable sur Internet :

www.covoiturage.tarn.fr

### Vous êtes victime ou témoin d'un cambriolage : APPELEZ LE 17 ou le 112

Min

Votre appel peut être déterminant pour interpeller les cambrioleurs

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes l

### Protégez votre domicile

- Protégez votre domicile par un système de fermeture fiable.
- Soyez attentifs à vos clés.
- Soyez vigilants sur les accès de votre domicile.
- Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité.
- Ne laissez pas vos objets de valeur en évidence.

Vous êtes un professionnel (commerçant, chef d'entreprise...), vous pouvez contacter votre référent sûreté pour réaliser une consultation de sûreté de vos locaux (renseignez-vous auprès de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie).

### En cas d'absence

- Ne donnez pas d'informations sur vos dates d'absences.
- Donnez l'impression que votre domicile est habité.
- Faites suivre votre courrier, faites un transfert de votre ligne téléphonique.
- Signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie dans le cadre de l'opération
  - « Tranquillité vacances ». Des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.
- Signalez au commissariat ou à la brigade tout fait suspect.

### Si vous êtes victime d'un cambriolage

- Si vous êtes présent pendant le cambriolage, ne prenez pas de risque.
- Prévenez immédiatement, en composant le 17, le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie.
- Protégez les traces et les indices afin de préserver les pistes d'enquêtes.
- Déposez plainte (munissez-vous d'une carte d'identité).
   Vous pouvez pré-déposer plainte en ligne :
  - www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr
- Faites opposition auprès de votre banque, déclarez le vol à votre assureur.



Les policiers et les gendarmes sont à votre service, demandez-leur conseil, signalez tout fait suspect.

> Pour en savoir plus, www.interieur.gouv.fr



### Eduque ton animal à la propreté

Si tous les maîtres laissaient leurs chiens faire leurs besoins n'importe où, imagine la ville!
On salirait nos chaussures tout le temps. Sans compter les odeurs et les microbes... Pourtant, il faut bien que ton animal se soulage. Surtout que pour les chiens, le caca et le pipi ne sentent pas mauvais: ils révèlent un tas d'informations





Chouette, c'est l'heure de la promenade!
Choisis pour ton chien un endroit calme avec un peu
de verdure. Quand tu sens qu'il a envie de faire
ses besoins, tire sur sa laisse pour l'orienter dans
le canàveau. Félicite-le à chaque fois qu'il fait bien
où il faut, ça marche mieux que de le gronder
s'il fait des bêtises!

3 alle! Malgré toute ton attention, ton chien a fait pipi dans un magasin, ou caca en plein milieu du trottoir. Pas de panique! Présente tes excuses aux gens autour de toi, et montre ta bonne volonté en nettoyant les saletés! Si tu n'as rien sur toi pour le faire, demande gentiment de l'aide à un commerçant. Car si tu t'enfuis, tu risques une amende



# Les numéros d'urgence à connaître

## Mairie: 05 63 70 60 18

# mairiesaintpaul@wanadoo.fr

## Alerte sur la commune:

En cas d'incident majeur, l'alerte est donnée par:

- Sirène communale
- Véhicule équipé d'un mégaphone
- Téléphone
- Panneaux à messages variables
- Porte à porte
- Sono mairie

## RAPPELS PRATIQUES

## **Catastrophes naturelles**

Dès la survenance d'un sinistre, toute personne a la possibilité de demander, à la mairie, une reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle et doit déclarer les dégâts à son assurance dans les 5 jours qui suivent le sinistre.

laut:
- Que le biens endommagés soient couverts par un contrat d'assurance

Pour être indemnisé au titre de catastrophe naturelle, il

 Que l'état de catastrophe naturelle soit reconnu par un arrêté interministériel.

### La canicule

- Il fait très chaud (au moins 36° le jour)
- La température ne descend pas la nuit (minimum
- Le phénomène dure depuis plusieurs jours (au moins 3 jours consécutifs)

## Comment réagir?

- Boire beaucoup d'eau (au moins 1,5/jour), mouiller sa peau plusieurs fois par jour
- Ne pas consommer d'alcool, manger normalement (fruits, légumes, soupe...)
- Ne pas sortir aux heures les plus chaudes, ne pas faire d'efforts physiques intenses
- Maintenir l'habitation à l'abri de la chaleur en fermant les volets
- Prendre des nouvelles de l'entourage
- Pour les personnes fragiles, passer quelques heures dans un endroit frais ou climatisé
- Appeler immédiatement le 15 si une personne est victime d'un malaise



Commune de

# Saint-Paul Cap de Joux

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

Chers administrés,

La sécurité des habitants de Saint-Paul Cap de Joux fait partie des préoccupations de l'équipe municipale.

Le présent document est destiné à vous informer des consignes de sécurité pour faire face aux risques majeurs identifiés sur notre commune.

Après consultation et approbation des services de l'Etat quelques informations pratiques vous sont aussi

Je vous demande de consulter attentivement cette plaquette et de la conserver précieusement. En complément de ce travail d'information, la commune a élaboré un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) ayant pour objectif l'organisation des moyens communaux pour gérer ces situations. La mairie tient à votre disposition les différents documents d'information sur les risques recensés.

En espérant ne jamais avoir à appliquer ces précau-tions de sécurité, je vous souhaite une bonne lecture.

Le maire: Laurent Vandendriessche

# **LES BONS REFLEXES FACE AUX RISQUES MAJEURS**

Risque majeur: Phénomène caractérisé par sa faible fréquence et par son énorme gravité En cas de catastrophe naturelle ou technologique, dès que le citoyen a été prévenu, il doit respecter des consignes générale suivantes

-Couper la ventilation et la climatisation	-Se conformer aux consignes données par les autorités: évacuation ou confinement -Ne pas fumer, pas de flamme, pas d'étin-celle -Si propagation du nuage toxique, s'éloigner dans le sens perpendiculaire au vent; dans la mesure du possible, se mettre à l'abri dans le bâtiment le plus proche -Fermer toutes les ouvertures et calfeutrer les aérations -Couper la ventilation et la climatisation	e sation ieure avec des chiffons ou des linges hu- eçues
	-Se renseigner sur l'état des routes -Limiter les déplacements; rester chez soi dans la mesure du possible -Protéger les canalisations contre le gel - Ne pas toucher les fils électriques tombés sur le sol	Confinement  -Se mettre à l'abri dans le bâtiment le plus proche -Fermer les portes et fenêtres, les calfeutrer -Arrêter les systèmes de ventilation et de climatisation -Boucher tous les systèmes avec prise d'air extérieure avec des chiffons ou des linges humides -Dans tous les cas, se conformer aux consignes reçues
	nts; dans la mesure du n arbre electriques tombés au ne toiture nas utiliser d'appareils one s mises en place	1.
-Nespecter re	-Limiter les déplacements; possible, rester chez soi -Ne pas s'abriter sous un ar-Ne pas toucher les fils éle sol -Ne pas intervenir sur une t-Pour les orages, ne pas électriques et de téléphone -Respecter les déviations m	iffaires de prei r les autorité o reçues et se re
	s s'engager sur une route inondée cter les déviations mises en place ar les ouvertures ar le gaz et l'électricité er sur préconisation des autorités ou des a fugier sur un point haut (étage, col-	CONSIGNES SPECIFIQUES  Evacuation  -Couper les réseaux (gaz, électricité, eau)  -Sortir du logement avec un sac contenant les affaires de première nécessité  -Se rendre au point de regroupement défini par les autorité ou annoncé lors de la consigne d'évacuation  -Dans tous les cas se conformer aux consignes reçues et se rendre dans les lieux publics prévus par la mairie.
Teor.	-Ne pas s'engager sur une route inondée -Limi -Respecter les déviations mises en place -Ne p -Fermer les ouvertures -Ne p -Couper le gaz et l'électricité -Ne p -Evacuer sur préconisation des autorités ou des sol secours - Se réfugier sur un point haut (étage, col-line) -Pour line)	

### **SOLIDARITE**

### Habiter mieux dans le Tarn



Notre département bénéficie de la signature d'un contrat local d'engagement.

Vous pouvez prétendre à l'aide du programme Habiter Mieux.

Pour déposer votre demande de subvention adressez-vous à :

Délégation locale du Tarn

Cité Administrative 19 rue de Ciron

81013 ALBI CEDEX Tél: 05 81 27 50 48

http://www.anah.fr

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00, bureaux fermés les après-midis.

### **ADIL**

Pour toute information sur les problèmes de logement, qu'ils soient juridiques, financiers ou fiscaux, les ADIL (Agences Départementales d'Information sur le Logement) assurent au plan local un conseil complet et gratuit aux particuliers.

### Adil du Tarn

Résidence Leclerc 3 bd Lacombe

81000 Albi

Tél: 05 63 48 73 80 / Fax: 05 63 48 73 81

### PACT du Tarn

### Subventions pour renover votre habitation principale

Votre logement doit avoir plus de 15 ans.

- Les travaux ne doivent pas être commencés et doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment.
- A la suite des travaux, vous vous engagez à habiter votre logement pendant 6 ans à titre de résidence principale.
- Vous n'avez pas bénéfié d'un prêt à taux 0 depuis 5 ans.

### Des travaux pour vivre mieux

Travaux d'économie d'énergie

(Isolation thermique ou phonique, énergies nouvelles, menuiseries, chauffage, ventilation, etc...).

 Travaux d'accessibilité permettant aux personnes âgées ou en perte d'autonomie, de rester chez elles dans de bonnes conditions

(Monte-escalier, salle d'eau, rampes d'accès, système de commande...)

Travaux pour la sécurité, la salubrité de l'habitat ou la mise aux normes

(Gros œuvre, raccordements réseaux, remise aux normes électriques, ...)

Les taux de subvention de 35 % à 50 %

Pour toute vos questions concernant les aides :

Antenne d'Albi:

### **PACT DU TARN**

163 avenue François Verdier - 81000 ALBI

Tél: 05 63 48 10 84

Antenne de Castres :

**PACT DU TARN** 

Place St Jacques 81100 CASTRES

Tél: 05 63 62 54 44

### Vous rencontrez des difficultés ?

rès de chez

- → Vous êtes sans emploi
- Vous vivez un changement de situation personnelle ou professionnelle
- → Vous avez des difficultés financières
- → Vous avez des difficultés pour vous déplacer
- → Vous voulez bénéficier de l'accès aux droits et aux soins

La Croix-Rouge

vient à votre rencontre et vous propose un premier accuell sans engagement de votre part afin de faire le point sur votre situation

### Dans l'Autabus vous trouverez

- un accuell convivial
- une aide alimentaire
- une écoute
- une orientation
- un accompagnement personnalisé ou collectif

Les engagements de la Croix-Rouge :

Discrétion • Disponibilité • Convivialité

### Comment bénéficier de l'aide ?

En vous adressant à :

- → la Maison du Conseil général 53, Av. de Castres à Puylaurens tél. 05 63 37 68 10
- → directement auprès des bénévoles de l'AutaBus lors de son passage sur l'une des communes concernées
- → auprès de votre mairie



### Planning mensuel, horaires et lieux de stationnement

- Blan: 1<sup>er</sup> jeudi de 13h30 à 16h30 parking de la mairie
- Cuq-Toulza: 4º jeudi de 13h30 à 16h30 place Paul Ramadier
- Damlatte: 1er vendredi de 13h30 à 16h30 3º vendredi de 10h à 12h terrain de sport
- · Fiac: 2" vendredi de 10h à 12h place du four
- Guitalens-Lalbarède: 3º vendredi de 13h30 à 16h25 parking Communautés de Communes Pays d'Agout et Lautrecois
- Puylaurens: 1<sup>er</sup>, jeudi de 9h45 à 12h 3º jeudi de 13h20 à 16h30 4º jeudi de 9h45 à 12h parking sous la salle des fêtes
- Sémalens: 2º vendredi de 13h30 à 16h30 rue des promenades (coté mairie)
- Sorèze: 2º et 4º mardi de 13h30 à 16h30 rue du 19 mars 1962 (derrière le jardin public)
- Soual: 2° et 4° mardi de 10h à 12h placede la mairie (à gauche en venant de l'avenue des Pyrénées) «
- Vielmur: 1er vendredi de 10h à 12h place de l'Abbaye

FERMETURE: du 5 août au 31 août et du 28 octobre au 2 novembre

Un projet conquiet réalisé par le Conseil général du Tarn [ Maison du Conseil général de Puylaurens ] et la Grolx-Roope française

En partonariot avec :
• chantier d'insertion de la Landelle • des communes
• Familles Plurales • des associations du territoire...









### INFORMATIONS MUNICIPALES

### Salle des fêtes

En 2011, nous avions fait réaliser un diagnostic énergétique des différents bâtiments communaux, pour la salle des fêtes, les conclusions étaient les suivantes :

« L'un des premiers poste de déperdition concerne les pertes par les murs extérieurs de la partie ancienne, il convient donc d'améliorer la résistance thermique de ces parois par l'intermédiaire d'une isolation. »

« Les menuiseries métalliques en simple vitrage sont responsables d'importantes pertes de chaleur. Il convient donc de les remplacer par des menuiseries en double vitrage peu émissif. »

« Les déperditions par les plafonds et particulièrement ceux de la partie ancienne sont également responsables de pertes de chaleur, il pourrait être simplement mis en place une isolation déroulée sur le faux plafond existant. »

Notre choix s'est porté sur l'isolation des murs et le changement des menuiseries.

En ce qui concerne les murs, nous avons mis en place un doublage Prégyroc 18mm renforcé en partie basse, et Gyptone line acoustique en partie haute avec isolation Roc air

Les menuiseries sont en aluminium à rupture de pont thermique et vitrage feuilleté athermique 44.2-16 arg-4

Autre point important, les châssis sont ouvrants, ce qui permettra d'aérer plus facilement les jours de grande chaleur, ce qui était difficilement le cas précédemment.

Sur le plafond, nous avons simplement remplacé les plaques les plus abîmées, en effet il était impossible de dérouler un isolant comme l'indiquait la préconisation car la structure en place ne le permettait pas.

La salle a été équipée de cimaises ainsi que de prises de courant et prises internet ce qui devrait permettre ainsi de recevoir éventuellement des expositions.

Nous avons fait installé un éclairage pour mettre en valeur la scène. Le mécanisme du rideau de scène qui était très difficile à manoeuvrer sera désormais commandé électriquement.

Enfin, il fallait changer les escaliers d'accès à la scène depuis la salle, ils étaient trop étroits, Nous remplaçons également les rampes.

Pour parachever le tout, la peinture de la salle a été entièrement refaite.

### Salle des sports

Tout un ensemble de petits travaux, peinture du hall d'entrée ainsi que des menuiseries, pose d'une grille devant la porte fenêtre du hall, changement des radiateurs électriques ainsi que le remplacement de la commande de programmation, revêtement en OSB des murs des vestiaires et enfin le remplacement des portes de placard celles-ci avaient été cassées avant les congés.



### Ancienne caserne des pompiers

Comme nous l'avions déjà annoncé, l'ancienne caserne des pompiers, en cours de travaux, située sur la place de l'hôtel de ville comprendra un local pour le syndicat d'initiative, qui sera opérationnel pour le prochain été, un WC public et à l'arrière un local pour le matériel communal.

La façade, avec ses ouvertures cintrées, est conservée, les menuiseries sont en aluminium, l'éclairage est prévu encastré dans le sol mettant en valeur la façade.



### **Signalisation**

Lors de l'aménagement du centre bourg, une réflexion a été menée pour limiter la vitesse de circulation dans le village, sécuriser les piétons, améliorer la signalétique des bâtiments communaux et mettre en place de nombreuses poubelles. Lors du conseil municipal du 14 novembre 2013, Monsieur Le Maire a présenté la proposition du groupe de travail et le devis établi par Signaux Girod Tarn d'un montant de 14 500 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- accepte le devis de l'entreprise Signaux Girod Tarn d'un montant de 14 500 €
- sollicite une subvention auprès du Conseil Général, au titre des amendes de polices, à hauteur de 30%
- autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette décision

### Vie Associative et Culturelle

A Description

Du 12 au 15 juillet les fêtes de St Paul ont réuni petits et arands. Parents et grandsparents ont ravi enfants et petits-enfants autour de leurs attractions préférées et ont pu esquiver quelques pas de danse au rythme des divers orchestres au fil des soirées. Les Saint-paulais se sont aussi retrouvés autour d'un succulent méchoui de cuisses d'agneau servi sur la place du village. Et comme toujours ces fêtes se sont clôturées par un superbe feu d'artifice fortement apprécié du public.





Le vide grenier du 4 août, organisé par les chasseurs, a encore une fois connu un immense succès aussi bien côté exposants que visiteurs.

Le marché de nuit nous a permis d'approcher de très près le fameux bouclier de Brennus, qui hélas n'a pas suffi pour nous protéger d'un orage dévastateur ! Et c'est sous une météo bien plus clémente que le traditionnel concours de pétanque du 14 et 15 août s'est déroulé.

Ils collectent les histoires ou les anecdotes de village en village pour nous les raconter, avec simplicité, humour, tendresse et sensibilité. Racont'Tarn par deux fois est venu à St Paul en septembre et novembre « Le temps de dire » nous a donné le temps d'écouter. Merci à la Médiathèque et au club « Entre nous » pour son organisation.

En octobre INICI a organisé la fête de la courge et en novembre nos aînés ont réalisé un marathon de la belote au profit du Téléthon qui a rempli notre salle des fêtes. Un grand merci à tous ces bénévoles. Ces manifestations ne pourraient pas vivre sans les associations. C'est grâce à eux que la vie associative de notre village est aussi active, diversifiée et aussi riche.

Toutes ces festivités, ces évènements culturels, sportifs ou sociaux ont besoin pour vivre de moyens de communication. C'est pour cela qu'un panneau d'information a été mis en place au centre du village. Cet outil est mis à la disposition des associations qui souhaitent faire part d'un évènement. Leur demande sera faite auprès du secrétariat de la mairie qui mettra en forme le message à diffuser.



### **Rythmes scolaires**

Depuis plusieurs années nous poursuivons l'amélioration de l'accueil des enfants à la garderie de l'école ; nous souhaitions que ce temps soit plus épanouissant, plus enrichissant pour nos petits Saint Paulais.

La réforme des rythmes scolaires a permis la mise en œuvre de cette ambition ; en accord avec les parents d'élèves le conseil municipal a décidé d'adopter ces nouveaux rythmes dès cette rentrée et d'en confier la responsabilité au CLAE.

Bien qu'il soit trop tôt pour faire un bilan, il semble que nous soyons dans la bonne direction; au cours du conseil d'école du 12 novembre nous avons largement évoqué cette mesure; enseignants, parents, élus sommes tombés d'accord sur un constat satisfaisant, sûrement pas parfait mais très encourageant. Animés par une seule ambition: la réussite de nos enfants, tous les acteurs de ce changement resteront vigilants pour que ce dispositif atteigne ses objectifs.

### Accès cimetière

Pour permettre l'accéssibilité du bas du cimetière aux personnes en difficulté nous avons créé un passage qui à partir du parking de l'Entrepotes facilite l'accès à la partie basse de notre cimetière.

### **Vols - Dégradations**

Les vols et dégradations se multiplient. Il semblerait que les bâtiments municipaux soient pris pour cible. Au total le préjudice s'élève à 21 375 € pour la commune dont 10 439 € ont été remboursés par les assurances. Cela représente 10 € par habitant de la commune en charge nette pour la municipalité, **ou l'équivalent de 3% de l'imposition communale**.

Le budget communal est calculé au plus juste pour servir chacun d'entre nous. Ces malveillances, en plus de causer des désagréments et gènes pour chacun, grèvent le budget. Nous préfèrerions utiliser cet argent à des actions qui améliorent le quotidien des Saint paulais. Chacun de nous doit rester vigilant quant à cette délinquance.

### SIAEP

Le Comité Syndical du SIAEP a poursuivi ses travaux en vue de permettre l'arrêt complet du captage de Guitalens-L'Albarède le plus rapidement possible.

Le Conseil Général a souhaité réunir les besoins des syndicats voisins (Sémalens, Pas du Sant, Graulhet) pour mettre en place un schéma territorial qui s'approvisionnerait à l'Institution de la Montagne Noire; l'Agence de l'eau Adour-Garonne a largement encouragé ce projet en le subventionnant au coté du Conseil Général du Tarn. Les différentes étapes se poursuivent : nous en sommes à la prise de délibération de tous les partenaires et début janvier sera lancé le marché public pour la maîtrise d'œuvre; la maîtrise d'ouvrage est confiée en totalité à l'IEMN.

Les travaux pourraient commencer fin 2014 ; nous sommes nombreux à souhaiter la réussite de ce projet.















### Interconnexion Eau du Sud-Ouest Tarnais

Alimentation en eau des territoires de Graulhet, des SIAEP du Sant et de Vielmur – St Paul par L'IEMN.

- Coût total du projet 11 906 000 Millions d'euros
- Linéaire total du projet 40.7 km

Concernant le SIAEP de VIELMUR – ST PAUL Enveloppe prévisionnelle maximum d'autofinancement pour le SIAEP de VIELMUR – ST PAUL 550 000,00 €.

Communes qui seront desservie par l'eau de L'IEMN 66 % du volume distribué :

DAMIATTE, SAINT PAUL CAP DE JOUX, TEYSSODE, VITERBE, GUITALENS – L'ALBAREDE, PUYCALVEL, SERVIES, CUQ en partie (nord-ouest de la RD 92 Rt de Lautrec) et FIAC en partie secteur Brazis.

Communes qui seront desservie par l'eau du Syndicat du DADOU 34 % du volume distribué:

FREJEVILLE, VIELMUR SUR AGOUT, CARBES, JONQUIERES, CUQ en partie (sud-est de la RD 92 Rt de Lautrec) et FIAC en partie toute la commune sauf Brazis.

L'IEMN sera le maitre d'ouvrage unique désigné pour l'ensemble des travaux régie par une convention de co-maitrise d'ouvrage entre le SIAEP de VIEL-MUR, SIAEP du SANT, La régie des eaux de Graulhet et L'IEMN.





### Changement de mode de scrutin MUNICIPALES des 23 et 30 MARS 2013

### Pour les communes de + de 1 000 Hab.

- 1 Plus de possibilité de panachage, vote par liste bloquée. **Tout ajout, rature rendra le bulletin nul**.
- 2 Vote des délégués communautaires en même temps que les élections des conseillers municipaux donc 2 listes sur le même bulletin.
- 3 Une pièce d'identité est indispensable lors du vote. (Permis de conduire CNI Passeport etc...)

## A Description

### Vie Communale

Monseigneur LEGREZ, Archevêque d'Albi était dans notre église Samedi 26 octobre pour installer notre nouveau curé, le père Isaïe Audhuy.

La cérémonie était suivie d'un moment de convivialité au cours duquel une délégation de notre municipalité a réitéré ses vœux de bienvenue à notre nouveau prêtre et a remercié Monseigneur Legrez d'avoir présidé cette manifestation.



Nous souhaitons aussi à Laurent Pistre, curé de Saint Paul pendant 12 ans beaucoup de satisfaction dans sa nouvelle affectation.



### Téléthon 2013

Grâce à votre implication, de nombreuses animations ont égayé la vie de nos deux villages, du 16 novembre au 8 décembre 2013.

Votre participation a permis de récolter 5951.18 € qui ont été reversés à l'AFM. La moyenne par habitant est de 3 €, ce qui est exceptionnel.

Félicitations et Merci à tous...



### L'Agoût : élément naturel fort au cœur du territoire

### Connaissez- vous le Bassin versant de l'Agoût?

L'Agoût prend sa source au Rec d'Agoût (Hérault), dans le Massif de l'Espinouse et conflue avec le Tarn à St Sulpice, après un parcours de 193 kms dont 170 dans le département du Tarn.

Le Bassin versant comprend :

- 5 sous- bassins et de nombreux affluents : Sor, Arn et Arnette, Bernazobre, Sant et Laudot, Dadou et ses 4 affluents.
  - Linéaire total : plus de 1400 kms de cours d'eau
- 271 communes dont 171 dans le Tarn, 14 dans l'Hérault, 10 dans l'Aude, 7 en Haute Garonne.
  - Départements : Hérault, Tarn, Aude, Haute-Garonne,
  - Population concernée : 227538 hab.
- Différents types de masses d'eau : Rivières et affluents , petits cours d'eau, plans d'eau (lacs , barrages ) , masses superficielles, et 4 masses d'eau souterraines.
  - District hydrographique : Adour-Garonne

3/4 du volume des réserves dédiées au soutien d' étiage du Bassin du Tarn sont situés sur le bassin de l'Agoût qui représente donc un véritable château d' eau pour le Bassin tarnais.

### Un peu d'historique!

Suite aux phénomènes d'inondations et de pollutions industrielles, les Elus créent le Syndicat Mixte de rivière Thoré -Agoût inférieur.

Dans le cadre d' un contrat de rivière d' abord sur l' Agoût amont (1986-1993) puis sur l' Agoût inférieur et le Thoré (1995-2001), les Elus du territoire ont souhaité poursuivre les actions entreprises sur la restauration et l' entretien des cours d' eau, la lutte contre la pollution industrielle et domestique, la gestion des inondations et la sensibilisation du territoire à la gestion globale de l' eau.

C' est aujourd'hui encore la mission du Syndicat de Bassin de l'Agoût auquel adhèrent : 10 intercommunalités dont la nôtre pour la partie du territoire traversée par l'Agoût de Fréjeville à Fiac , 2 communes et 1 communauté d'agglomération.

En 2000, une réflexion et consultation publique ont été menées sur l'ensemble du Bassin de l'Agoût quant à l' opportunité et l' intérêt d' élaborer un SAGE.

### Mais qu'est- ce qu'un SAGE ?

Le SAGE : Schéma d' Aménagement et de Gestion de l' Eau pose les grands principes de gestion de l' eau du Bassin versant de l'Agoût :

- Gérer de façon équilibrée la ressource en eau ainsi que les exigences liées à la conciliation des usages, la préservation de l'eau et des milieux aquatiques : un enjeu au cœur du développement du territoire,
- Prendre en compte le changement climatique,
- Considérer l'eau comme vecteur de vie et de santé humaine.

Le SAGE définit les moyens et les mesures d'y parvenir. (Programme d' aménagement et de gestion durable et règlement d' application de la loi sur l'eau 2006).



Des représentants des Elus, de l'Etat, des Collectivités , des Usagers , des Chambres consulaires constituant la Commission Locale de l' Eau , ont défini cinq mesures stratégiques :

- une eau potable de qualité, en quantité suffisante, à un prix "abordable",
- concilier la préservation de la ressource, des milieux et des usages,
- atteindre le bon état au plus tard en 2021 au sens de la directive cadre sur l'eau
- préserver les milieux et permettre les usages,
- mettre en place une organisation pérenne de la gestion de l'eau.

### Où en est le SAGE Agout ?

L'élaboration a duré plusieurs années avant d'être validée par la Commission Locale de l'Eau en fév.2013.

Des réunions publiques d'information auprès des habitants ont été organisées dont une à St Paul le 26 Juin dernier.

La phase d'enquête publique est terminée. La mise en œuvre du SAGE sera possible après l'avis préfectoral en 2014.

Si ce sujet vous intéresse, si vous avez des questions, n'hésitez pas à vous adresser au secrétariat de mairie où vous pourrez également consulter les documents du SAGE.

" L'eau fait partie du patrimoine commun de la Nation. Sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource utilisable, dans le respect des équilibres naturels sont d'intérêt général. "

Article L.210-1 du Code de l'Environnement





### Médiathèque du Pays d'Agout Site de Saint- Paul

Tél: 05 63 75 97 27

mediastpaul.pays.agout@orange.fr

### Heures d'ouverture

Lundi 16 h 30 à 18 h 30

Mercredi 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00

Samedi 09 h 30 à 12 h 00

### Pendant les fêtes de fin d'année, la médiathèque sera fermée du lundi 23 décembre 2013 au vendredi 03 janvier 2014 (inclus)

Réouverture le samedi 04 janvier 2014

Nous sommes heureux de vous annoncer la mise en ligne de notre catalogue sur internet.

Dorénavant, vous pouvez consulter la liste de tous nos documents et réserver ceux que vous souhaiteriez emprunter.

Pour accéder à ce catalogue, vous devez vous connecter sur celui de la CCLPA : cclpa.fr, ouvrir l'onglet « Médiathèque », et cliquer sur : catalogue en ligne.

Pour créer votre « Espace Lecteur », votre identifiant et votre mot de passe vous seront communiqués lors de votre prochaine venue à la médiathèque. N'oubliez pas de nous le demander.

Nous espérons que cette innovation vous rendra l'utilisation de notre médiathèque encore plus agréable.

Un petit rappel! Pour s'inscrire à la Médiathèque du Pays d'Agout:

-14 ans : Gratuit

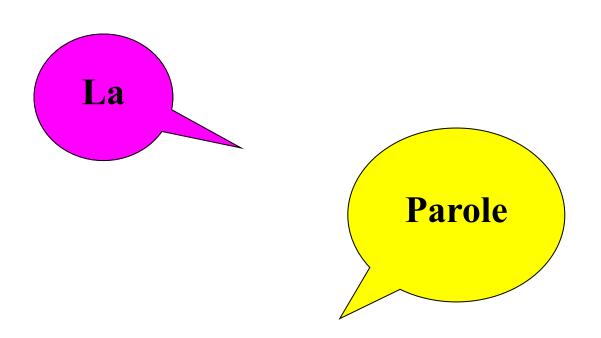
et pour les + grands, c'est 5 € par an et par personne, ce qui vous donnera le droit d'emprunter 3 livres, 2 CD et 1 DVD.

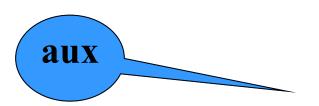
### La consultation sur place est libre pour tous ainsi que le point internet.

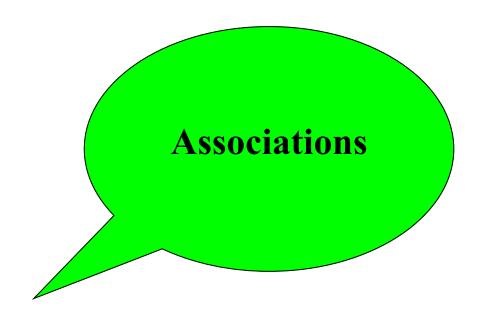
### **BONNES FÊTES DE FIN D'ANNEE**











### LE CLUB « ENTRE NOUS » A VECU... VIVE CELUI DES « COCAGNOUS »

Très bientôt et en tous cas à partir de notre prochaine assemblée générale, l'appellation de notre club « **Entre nous** » devrait changer, pour porter désormais, celui des « **Cocagnous** ».

Cela est dû en partie au fait que notre fédération nationale qui s'appelait « des Aînés ruraux » est devenue « Générations mouvement ». Cette appellation est devenue officielle depuis le dernier congrès de Chambéry en début d'année. Ce changement s'est effectué, car l'ancien nom était jugé trop restrictif, vu qu'il n' y avait pas que des ruraux au sein de cette fédération. En effet, nombre de ses adhérents étaient des citadins. Mais aussi, par ce que nous sommes maintenant, habilités à accepter dans nos rangs, des adhérents de toutes générations. Ainsi, nos responsables, pensent attirer de jeunes couches de la société, pour avoir de nouvelles idées et redynamiser nos associations.

De ce fait, la remarque nous avait été faite, que l'appellation « entre nous », était quelque peu restrictive, apparaissant comme un cercle quelque peu fermé et, en tous cas, n'allant pas dans le sens recherché par notre fédération. Aussi, le 29 mars, un courrier a été envoyé à tous nos adhérents, afin qu'ils nous fassent des propositions. Au cours d'une réunion de notre conseil d'administration, qui s'est tenue le 15 octobre, un vote est intervenu, à la suite duquel le nom de Cocagnous a été retenu.

Pourquoi ce nom là ?... Etant habitants du **Pays de Cocagne**, nous avons pensé que ce nom pouvait être celui des gens vivant dans ce Pays. De plus, si l'on cherche la définition du **Pays de Cocagne** dans un dictionnaire, on y trouve : **Pays et vie d'abondance, d'insouciance et de plaisir**. Nous n'avons certes pas la prétention d'être un club d'abondance, mais d'insouciance, peut être un peu et recherchant du plaisir, certainement. Nous n'avons en effet aucune obligation de résultat, si ce n'est celui d'apporter à nos adhérents, beaucoup de plaisir de se retrouver dans de bons moments, d'oublier quelques temps les tracas de la vie et de sortir pour certains, d'un l'isolement qui pourrait s'avérer néfaste.





En tous les cas, un club où chacun aime se retrouver, pour partager des moments de convivialité. Pour les nouveaux habitants, de les aider à faire de nouvelles connaissances et donc de s'intégrer à la vie du village, en apportant eux aussi leurs propres expériences et de nous les faire partager. Des activités, nous n'en manquons pas. Tous les jeudi de 14h à 18h les adhérents qui le désirent, se retrouvent à la salle de la **St Paulaise** pour y pratiquer des jeux divers, ou pour suivre des cours d'informatique. Tous les seconds mardi du mois, en hiver, nous organisons un concours de belote. Au printemps et en été, ils ont lieu tous les mercredi. Il y a 3 repas d'anniversaires dans l'année, dont un est offert; et un repas à l'occasion des fêtes générales, puis un autre durant la période de Noël

. Nous organisons 2 à 3 sorties d'une journée et un grand voyage dans l'année. Cette année, nous sommes allés en **Autriche**. Nous irons en **Italie** en 2014. Pour subvenir à nos besoins, 3 lotos sont organisés, en **septembre – décembre et avril**. Le prochain ayant lieu le **15 décembre**. Car il est bon de savoir, que nous ne sollicitons aucune subvention. Le 16 novembre dernier, nous avons organisé, dans une ambiance très festive, le **8**ème « **Marathon de la belote** » au profit du **Téléthon**. Celui-ci nous a permis de remettre un chèque de **3.100€ à l'AFM**. Record battu.

Pour adhérer à notre association, il en coûte **14€** la 1<sup>ère</sup> année, ensuite **12€.** Toutes les sorties ou repas sont à prix réduits, sauf le grand voyage. Les cours d'informatique sont gratuits. Vous pouvez nous rencontrer tous les mardi de 10h à 12h, à notre permanence, salle de la St Paulaise, 4 rue Pasteur.

Je terminerai en vous souhaitant une très bonne année 2014 et surtout, une excellente santé à vous et vos familles. Et, longue vie aux « **Cocagnous** ».

### Le président.

### E.N.A.C.A. COMITE DE SAINT PAUL CAP DE JOUX

### TEYSSODE UNE BELLE CEREMONIE DU SOUVENIR INAUGURATION D'UNE PLAOUE



Le Comité F.N.A.C.A. du Canton de Saint Paul Cap de Joux et la municipalité de TEYSSODE avaient organisé samedi 9 novembre une belle matinée, afin d'inaugurer une plaque dédiée à la guerre d'Algérie. Dès 10 heures, une messe pour tous les défunts était célébrée dans l'Eglise. Dans son homélie, le père ISAÏE, qui connaît bien l'Afrique et ses conflits, eut aussi quelques bons mots pour les anciens d'Algérie venus nombreux à cette messe. L'Assemblée se retrouva devant le Monument aux Morts, avec de nombreuses personnalités. Madame le Député nous fit l'honneur de venir, le Président Départemental de la F.N.A.C.A. accompagné de quelques membres, les Maires du Canton, M. le Commandant de brigade de Gendarmerie de Saint Paul. Prirent la parole, M. Marcel SAISSAC pour la F.N.A.C.A., M. Michel FABRIES Maire de TEYSSODE, Madame Linda GOURJADE député de la circonscription. Ce n'est qu'après toutes les sonneries d'usage et le dépôt de gerbe que la plaque souvenir de la guerre d'Algérie fixée sur le Monument fut dévoilée. Cette plaque et la chanson « l'Algérie » ont rappelé beaucoup de souvenirs et d'émotion. Plusieurs comités du Département étaient représentés. 18 drapeaux entouraient le monument aux Morts. La cérémonie terminée, avant l'apéritif, trois de nos adhérents Georges BOYER, Jean LACOURT et André ODETTI reçurent le diplôme d'Honneur de la F.N.A.C.A. Le Président Départemental offrit à M. FABRIES, Maire de la Commune une revue de la Guerre d'Algérie avec la Médaille du 50<sup>ème</sup> anniversaire. Monsieur le Maire remercia M. SAISSAC ainsi que toute l'assemblée et les invitait à l'apéritif offert par la municipalité.

J.M.

### Nécrologie

Au cours de cette année 2013, nous déplorons le décès de trois adhérents au sein de notre association. Edmond BOUXET de FIAC le 5 mai, Pierre MOULET de DA-MIATTE le 31 août et Camille MARTIN de MASSAC SERAN le 18 octobre. A toutes ces familles endeuillées, nous renouvelons nos sincères condoléances et l'assurance de toute notre sympathie.

### Les anciens combattants prisonniers de guerre combattants en Algérie Tunisie Maroc et veuves section de St Paul Cap de Joux

Une année qui se termine une autre qui va commencer, au fil du temps et des années nos effectifs diminuent, cependant avec beaucoup d'effort et de bonne volonté nous sommes encore présent dans les diverses cérémonies patriotiques du canton, du département, parfois Nationale.

Il est vrai qu'au fil du temps et des années l'association a perdu beaucoup de ses adhérents, l'horloge tourne et ne revient pas en arrière.

Tout cela nous conduit a supprimer quelques unes de nos cérémonies dans le canton auxquelles nous tenions beaucoup, notamment le 8 Juin journée Nationale des victimes de la guerre en Indochine et le 05 Décembre journée Nationale des victimes de la guerre en Algérie des combats de Tunisie et du Maroc. A ces deux cérémonies il y avait très peu de monde.

Ces deux cérémonies seront regroupées avec celle du 11 Novembre avec l'espoir de faire l'unanimité dans le monde des anciens combattants du canton.



Cérémonie le 16 Octobre à N.D. de Lorette pour le 36èm anniversaire du retour des cendres du soldat inconnu de la guerre en Algérie. La section de St Paul Cap de Joux était présente.

### Loto

Cette année le loto aura lieu le Dimanche 19 Janvier à 14 heures 30 dans la salle des fêtes et au café les Glycines, venez nombreux, comme chaque année il y aura de jolis lots de valeur, merci. Le meilleur accueil vous sera réservé.

### Assemblée générale

L'assemblée générale a eu lieu le 16 Février dernier dans la salle la Saint Paulaise ; Après l'approbation d'un bilan positif le renouvellement du bureau s'établit comme suit :

Président : M. Georges Roudet

Vice président : Simon Rivayran et Bernard De Séréville

Secrétaire : M. Roland Guiraud Trésorier : Charles Boudou

Portes drapeaux : René Gayraud, Roland Guiraud, Roger Thomieres, Moïse Assalit.

### Décès de l'année 2013

08 Janvier 2013 M. Ludovic Franc de Graulhet à l'age de 106 ans 26 Janvier 2013 Mme Fernande Delpas de Briatexte a l'age de 99 ans 23 Février 2013 M. Joseph Pagés de Damiatte a l'age de 100 ans 01 Août 2013 M. Raymond Barreda de Castres a l'age de 76 ans Nous renouvelons à ces familles frappées par ces deuils toute notre amitié et nos sincères condoléances.



L'association des P.G.-C.A.T.M. du canton de St Paul Cap de Joux était présente le 16 Octobre à N.D. de Lorette dans le Pas de Calais,en présence du ministre des A.C. M. Kader-Ariff, pour le 36 ème anniversaire du retour des cendres du soldat inconnu en Algérie.

Au moment ou nous élaborons c'est article le début de l'année est encore loin, dans tous les cas bonne année à tous et bonne santé.

Georges Roudet



### ADMR de ST Paul, Damiatte, Fiac, Magrin, Massac-Séran, Prades, Pratviel, Teyssode, Viterbe.

L'ADMR est un service pour tous, célibataires, couples, familles, retraités à la recherche d'une meilleure qualité de vie.

Familles fragilisées : accident, décès, maladie, enfants en situations précaires. Familles nombreuses, grossesse, naissance.

Personnes âgées fragilisées.

L'association a assuré plus de 21 000 heures de travail avec une trentaine de salariées.

Depuis le mois de Juin 2013 le couvent de Massac-Séran a fait appel à nos services pour que nous intervenions auprès des 40 résidents.

Nous avons embauché 7 salariées supplémentaires afin de pouvoir assurer les 700h de travail par mois qui se sont rajoutées.

Nous avons conscience que la période des congés est une période difficile pour beaucoup de bénéficiaires. Mais comment faire ? Nos salariées ont droit à leurs vacances, aussi nous sommes obligés d'embaucher des jeunes et de perturber vos habitudes. Nous faisons le maximum pour vous satisfaire mais ce n'est pas toujours possible. Merci de votre compréhension.

Comme chaque année les membres de l'association vous présentent leur calendrier, merci de leur réserver le meilleur accueil.

D'avance, nous vous remercions pour votre générosité et vous adressons tous nos meilleurs vœux pour l'année 2014.

Nous serons heureux de vous accueillir à notre prochain loto, le dimanche 12 Janvier 2014, à la salle des fêtes de St Paul.

Merci.

ASSOCIATION ADMR DE SAINT PAUL CAP DE JOUX

10 Rue de la République- 81220 ST PAUL CAP DE JOUX Tél : 05 63 75 39 57



### Des nouvelles d'INICI

### Les Jardins partagés

L'année 2013 s'achève, les récoltes sont faites. 2014 ouvre ses portes aux jardiniers et le jardin s'agrandit, il occupera maintenant les 2 parcelles à côté de la crèche.

Le jardin à parcelles individuelles est toujours prêt à accueillir de nouveaux jardiniers, la nouvelle parcelle jardin produira courges, pommes de terre, fleurs etc...; il sera conduit en équipe dans le cadre d'une démarche de solidarité.



Contact et Inscription : Auprès d'Albert 05.63.70.94.13 Michel 06.21.70.58.41 ou en Mairie

Récolte au jardin collectif

### Le jus de pomme est tiré

Année record : 37 apporteurs se sont présentés au hangar des CUMA à la «pierre plantée» et c'est plus de 4 500 kgs d'excellentes pommes qui ont été pressées. L'ambiance était au rendez-vous et chacun a pu participer activement au pressage et sous-tirage.

Le cru 2013 ne dément pas sa qualité maintenant reconnue par tous, les bouteilles vides de l'an dernier ont été remplies à la grande satisfaction des gourmets.



Un travail d'équipe!

### La fête de la musique



Malgré la pluie, musiciens et public ont été au rendez-vous de cette nouvelle fête.

Si vous souhaitez partager votre musique en juin 2014, n'hésitez pas à **contacter Alain dès maintenant** au 06 12 86 33 41

### Les courges ont fait la fête



L'année 2013 a été difficile pour la culture des courges, les jardiniers d'INICI ont pu tout de même exposer un grand choix de variétés, plus de 15, surtout dans la famille des Muscades qui restent de loin les meilleures. L'échange de graines et de recettes reste ouvert, c'est l'occasion de profiter au mieux de ce légume traditionnel mais souvent sous estimé (Contact jardiniers toujours possible).

Côté ludique, de nombreux stands de jeux ont permis aux enfants de passer un après-midi agréable en famille.

La fête s'est poursuivie en soirée par le superbe spectacle chanté du "Jet d'Eau " où l'humour des artistes a provoqué les éclats de rire des spectateurs.

En résumé une manifestation originale et réussie dans une ambiance très conviviale. A l'année prochaine.

### Pause café



La Pause a repris tous les vendredis matin à la salle de la Saint Paulaise, avec un petit changement d'horaires puisque l'ouverture se fera à 9h30, fermeture inchangée à 11h30. Cette année les thèmes restent à définir, nous sommes ouverts à toutes suggestions.

Pour joindre l'association 05 63 70 67 73 Ou « association.inici@gmail.com »

### Les brèves à venir

Soirée / Débat le 24 janvier 2014 à 20h30 à la Saint Paulaise Projection du film « la santé dans l'assiette », suivi d'un débat / discussion avec Mme Janick Barthès. naturopathe à Damiatte

Cinécran: nouveauté!
Cette année les séances des 8 avril et 17 juin proposeront 2 films, le 1<sup>er</sup> à 18h pour les enfants Et le 2<sup>ème</sup> à 20h30 pour les adultes.



### SAINTE CECILE DE PLANE SYLVE



Pari réussi pour l'association de Sainte Cécile de la Sylve Plane cette année 2013 ; les différentes manifestations organisées ont permis d'obtenir une partie des fonds nécessaires à l'isolation et l'étanchéité du toit de l'église.

Le traditionnel repas de la Saint Jean a eu lieu fin juin, précédé par un tournoi de pétanque et suivi du feu de la Saint Jean autour duquel un groupe folklorique a pu nous faire une démonstration de leurs talents.

Une messe a pu avoir lieu samedi 23 novembre en l'honneur de Sainte Cécile.

La salle des fêtes de Saint Paul a fait le plein ce dimanche 24 novembre. En effet, le loto de l'association a accueilli plus de 250 personnes. Cette après-midi calme, ponctuée de quines et de cartons pleins, a permis à plusieurs personnes de repartir chez elles munies de superbes lots.

Les différents projets pour préserver et faire vivre ce lieu sont rendus possible grâce à vous tous, qui venez, aidez ou nous soutenez dans notre action pour la sauvegarde de notre patrimoine Saint Paulais et de cet endroit magique, hors du temps.



#### COMITE DES FETES

Cette année 2013 se termine avec un bilan des festivités assez contrasté. La météo capricieuse du marché de nuit du 7 août est venue ternir une fête qui a connu un franc succès.

La principale nouveauté de nos fêtes 2013 était le gigot d'agneau à la broche qui vous a été servi lors du repas. Les nombreux retours positifs que nous avons reçus nous conduisent à vous proposer à nouveau cette formule pour l'année prochaine.

L'autre moment fort cette année est la venue du bouclier de Brennus lors du marché de nuit. Deux joueurs du Castres Olympique, champions de France de rugby, nous ont fait l'honneur de leur présence. Malheureusement, le temps n'était pas de la partie ce qui n'a pas empêché de nombreuses personnes de prendre la pause avec le « planchot ».



A la suite de notre assem-

blée générale, le comité des fêtes a été rajeuni. En effet, Eric Vernhères, notre « doyen » a tiré sa révérence après 10 ans de présidence. Nous le remercions pour ces nombreuses années passées à animer notre village

Le nouveau bureau élu est le suivant :

Co-Président : Davy JULIÉ et Boris TORDJMAN

Trésorière : Mélanie RASTOUL

Secrétaire : Lucie JULIÉ

Toutes les personnes souhaitant rejoindre notre joyeuse équipe sont les bienvenues.

Nous sommes d'ores et déjà au travail pour vous réserver de nouvelles surprises pour les festivités 2014 que nous vous dévoilerons prochainement.

Vous souhaitant de Joyeuses fêtes de fin d'année,

Le bureau



#### **Les Pimprenelles St Paulaises**



La saison 2012/2013 fut jalonnée de nombreuses sorties qui ont permis à chacun de découvrir et d'apprécier les Pimprenelles St Paulaises dans nos villages de St Paul, Damiatte, Serviès, Vielmur, Hameau de Beauzelle, lors de la fête de la musique ou au festival de majorettes de Cagnac-les-mines où malgré une météo capricieuse nous avons pu tisser des liens avec d'autres troupes de majorettes et Pom-Pom's girls, mais aussi forger une belle entente entre parents qui ont formé un nouveau bureau lors de l'assemblée générale.

Notre groupe s'est étoffé pour cette nouvelle saison ; ce n'est pas moins de 36 jeunes filles de la Communauté de communes et quelques communes extérieures qui participent aux entrainements les vendredis soirs de 18H00 à 19H30 à la salle des fêtes de St Paul.

Avec dynamisme et patience, Séverine LAURENS & Maryse ESTIVAL font découvrir aux plus jeunes le maniement du bâton et des pompoms ;

Elles préparent avec leur joyeuse équipe un nouveau programme qui sera présenté au printemps 2014.

Les Pimprenelles sont à la recherche de partenaires et de sponsors pour financer des tenues d'hiver afin de pouvoir répondre à toutes les sollicitations par presque tous les temps ; notamment l'hiver pendant la période des fêtes.

Dans ce but, nous avons créé notre 1<sup>er</sup> calendrier : si vous êtes intéressés, vous pouvez le réserver lors de l'entrainement du vendredi soir moyennant une participation laissée à votre discrétion... Merci pour votre générosité.

Nous préparons l'organisation d'un Loto, d'une Bourse aux vêtements, et aussi d'un Bal avec restauration sur réservations...



Participation au Festival de Cagnac les mines - Juin 2013

Les entraîneuses, les Pimprenelles et les membres de l'association vous présentent leurs meilleurs vœux de santé et de réussite pour la nouvelle année.

Le bureau



#### **TOUS AUX JEUX**

# Un dimanche par mois à la St Paulaise, l'association L'île aux Parents vous propose de venir jouer

Jouer avec les lettres, les mots, les chiffres, les symboles ; découvrir d'autres univers, des jeux d'ambiance, le carrom indien ; redécouvrir les jeux de toujours, le nain jaune, le jacquet (ou backgammon), les dames... jouer, c'est agréable à tout âge...

1 dimanche par mois, l'association L'île aux Parents vous invite à nous rejoindre pour partager des moments agréables avec vos enfants, vos amis ou tout simplement les personnes qui sont là, parfois de passage pour un dimanche, et qui, curieux, osent pousser la porte.

Chacun pioche dans les jeux proposés, en toute liberté, nous sommes là pour vous expliquer les régles. Des jouets sont disponibles pour les tous-petits, et des jeux dès 3 ans. Mais les enfants doivent être accompagnés jusqu'à 10 ans. Chacun peut aussi apporter boissons et gâteaux à partager à l'occasion de cette après -midi conviviale.

L'entrée est libre et gratuite. Les dates sont communiquées par affichage dans les commerces mais vous pouvez aussi être tenus au courant en nous envoyant votre adresse e-mail à l'adresse : lileauxparents@gmail.com



#### L'ILE AUX PARENTS EST UNE ASSOCIATION CRÉE EN 2010.

Cette association est née de la volonté de parents issus d'horizons divers de s'investir pour créer un lieu d'échange et de respect où les parents prennent pleinement leur place, où le lien familial s'enrichit et où se tisse le lien social. Elle a pour but d'aider et soutenir les familles dans leur fonction parentale pour favoriser les échanges, l'établissement et l'enrichissement des liens entre les parents et enfants.

#### Pétanque Saint-Paulaise

Avec un effectif de 50 masculins, 10 féminines et 25 membres honoraires, la Pétanque St Paulaise se maintient à un niveau stable de licenciés.

Durant cette appée 2013, plusieurs équipes ent participé à différents championnats

Durant cette année 2013, plusieurs équipes ont participé à différents championnats et qualificatifs du Tarn.

En championnat des clubs, les seniors ont fini 3<sup>ème</sup> de leur poule et les vétérans 6<sup>ème</sup>.

Durant les beaux jours, les 2 concours grillades du samedi soir ont eu du succès, avec une quarantaine de participants et ils seront toujours au programme l'année prochaine.

Les rencontres inter-sociétés, 55 ans et plus, le mardi après-midi, entre St paul, Viterbe et Damiatte, sont toujours appréciées et permettent de maintenir l'amitié entre clubs.

Les 14 et 15 août, malgré une légère baisse de participants par rapport à 2012, ces deux journées se sont bien déroulées et nos équipes locales ont fait de leur mieux pour aller le plus loin possible. A noter qu'en 2014, il n'y aura qu'un seul concours officiel, il se déroulera le 15 août, en doublette masculine et féminine.

Le 17 novembre, une Assemblée Générale Extraordinaire a eu lieu suite à la démission du Président et du Trésorier, que nous remercions pour leur présence et pour le travail accompli durant ces trois années au club.

Le 22 novembre a eu lieu l'élection du nouveau bureau qui aura à cœur de maintenir la pérénité du club et d'être à l'écoute des licenciés. Tous les nouveaux membres ou joueurs seront les bienvenus à la pétanque St Paulaise.

N'oubliez pas le loto du 22 décembre 2013 à 14H30, salle des fêtes et Café les « Glycines ».

Le Bureau





Les Ailes de la colline, Chez Mr PAGES Bernard 16, Rue PINEL 81220 St Paul Cap de Joux Tél: 06 85 50 78 75

> Mail: toquespas@orange.fr Site internet: www.aeromodeles.fr

Malgré une météo maussade et venteuse pour notre loisir, les jeunes pilotes saintpaulais ne se découragent pas. Un a même réussi un atterrissage malgré le vent. Quant à l'autre, il est sur le point de le faire. Les deux autres jeunes doivent persévérer et devraient les rejoindre.

Quant à nos adultes, un vole tout seul sans encombre et deux ont commencé à se poser sans difficulté. Comme tout nouveau club, nous avons beaucoup d'écolage à faire.

Beaucoup de personnes se posent la question :

#### - à quel âge et comment nous rejoindre?

- à partir de 12 ans et jusqu'à 75 ans environ. Il faut être bricoleur et avoir beaucoup de volonté.
- pour nous rejoindre : soit appeler au numéro ci-dessous, soit venir sur le terrain.
- Après 3 essais gratuits en double-commande, il vous faudra prendre la licence.

Les cours sont dispensés les mercredis et samedis après-midi suivant la météo.

De nombreux travaux ont été réalisés : un abri a été fabriqué par les adhérents. Celui-ci nous rend bien service avec la météo que nous avons eue. Le chemin d'accès a été empierré, avec l'aide des riverains, que nous tenons à remercier chaleureusement.

Comme chaque année, nous nous sommes rendus dans les clubs de Castres et Soual pour des démonstrations.

Une exposition des modèles aura eu lieu pour le téléthon.

Si vous souhaitez nous contacter, merci de vous adresser aux responsables :

Bernard: 06.85.50.78.75
 Michel: 06.03.58.35.74
 Roland: 06.31.91.55.90

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2014.











## COURSE A PIED

#### **TRAIL**

Les Crêtes Tarnaises
« Seul reste l'empreinte de nos pas »

Samedi 09 août 2014



A Massac-Séran A 5 kms de Lavaur - A 35 mns d'Albi et de Toulouse



**Parcours** 

# « Course à pied, accessible à tous »

de 17.800 kms
Départ de Massac-Séran et Arrivée à Puylaurens
(sur la voie romaine)
Retour prévu en bus

Avec 423 m de dénivelé en positif et 317 m en négatif

Site Internet: www. Lescrêtestarnaises.fr

Contact organisateur : 06 22 72 13 27 ou 05 63 58 20 05 pour + d'infos ; entraînements





L'association de Gymnastique Féminine Saint-Paulaise vous souhaite à tous, petits et grands, d'excellentes fêtes de fin d'année ainsi que tous nos vœux pour la nouvelle année.



\*Enfants de 3 à 6 ans, nés entre 2008 et 2010

#### Pour infos:

Tarif des inscriptions pour l'année 2013/2014 : 75€ Cours le mercredi de 17h30 à 18h30 – Salle de Gymnastique de Damiatte



.....

### **GYM ADULTES**



Abdos Fessiers

Renforcement Musculaire

**Tarifs:** > 90 € pour l'année pour deux cours

> 75 € pour l'année pour un cours

Le mardi & le mercredi de 20h30 à 21h30 à Damiatte

Nous proposons également durant l'année des stages de ZUMBA

Alors n'hésitez pas à venir régulièrement consulter notre site web et page epgy

A l'adresse : <a href="http://gymstcap.wix.com/gym-saint-paul">http://gymstcap.wix.com/gym-saint-paul</a> Et/ou : <a href="http://www.sport-sante.fr/">http://www.sport-sante.fr/</a>

E-mail: gymvolontaire-081178@epgv.fr

Renseignements au 09.60.49.67.59 (Séverine) ou 06 23 66 67 96 (Nathalie)

#### Tennis de Table

La saison sportive dernière a encore été assez faste pour le Ping Saint Paulais. De nombreux titres ont récompensé le club tout au long de la saison. Avec 143 licenciés, 4 sites, un entraineur salarié à temps plein, l'association est devenue un club connu et reconnu pour la qualité de son travail, notamment auprès des plus jeunes.

Classé meilleur club formateur du département pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive et 8<sup>ème</sup> club régional par ses résultats (sur 97 clubs), le Ping Saint Paulais couvre un territoire de plus en plus important offrant ainsi du tennis de table sur les communes de Saint Paul, Vielmur, Lugan et le Faget.

Une nouvelle saison démarre et un enfant de Damiatte est devenu le nouvel entraineur salarié du PSP. Kévin Louarn, 24 ans et présent au club depuis bientôt 15 ans, ancien jeune de l'école de tennis de table a suivi les formations fédérales nécessaires. Il est dorénavant embauché par le club. Durant deux ans, il va suivre la formation DEJEPS au CREPS de Montpellier et avoir la responsabilité technique du PSP. Le club est très fier d'avoir créé un emploi sur le territoire et d'avoir pu le proposer à un enfant du pays. Entouré par une solide équipe de dirigeants et une équipe technique qui ne cesse de s'étoffer de nouveaux entraineurs bénévoles, Kévin pourra mettre en œuvre la politique de développement du club.

Parmi les nouvelles actions qui vont être menées, le PSP va intervenir dans le cadre de l'accompagnement périscolaire avec l'école de Damiatte dès l'année 2014, les enfants pourront pratiquer le tennis de table au sein même de l'école. Celle-ci s'est équipée de tables et le savoir faire de Kévin Louarn devrait permettre à ces jeunes enfants de découvrir un sport ludique et passionnant.

Baby ping, séances loisirs adultes, séances compétitions, les créneaux du PSP s'adressent à toutes et à tous. Le tennis de table est un sport pour tous comme en témoigne notre plus jeune licenciée né en 2008 ou à l'opposé le plus âgé qui a 80 ans et pratique toujours en championnat par équipe.



L'Equipe 1 du PSP évolue en Régionale 1

La commission festivités animée par Kévin Balayé assure la convivialité de toutes les manifestations. Les animations sont nombreuses : Fête du Ping, Tournoi de l'Avenir Pongiste, tournois interne, soirée de Noël, goûters lors des stages, fête du club etc. La saison est ainsi jalonnée d'évènements qui permettent à chacun de se retrouver. La commission Promotion-Communication dirigée par Michel Tiplié ne cesse de mettre en valeur le club dans de nombreux articles de presse ou à travers les sites internet dédiés. Un nouveau press-book a été réalisé.

Cette saison, le club présente deux équipes qui jouent au niveau régional en championnat par équipe. Notre équipe fanion est montée pour la première fois de son histoire en Régionale 1 et des rencontres très spectaculaires se déroulent ainsi régulièrement à la salle. Une sixième équipe a vu le jour la saison passée. Composée uniquement de jeunes elle permet d'intégrer des enfants qui souhaitent retrouver l'esprit d'équipe des sports collectifs.

De nombreuses compétitions jeunes sont programmées dans les semaines à venir. Avec autant de techniciens (6) et d'enfants talentueux et passionnés, de nouvelles médailles devraient enrichir le palmarès du PSP.

La pratique loisirs est aussi possible, notamment le lundi soir à partir de 20h30. Vous pourrez ainsi associer plaisir de jouer et activité physique. Venez à plusieurs et vous aurez ainsi l'occasion de passer un bon moment autour des tables!

Il est encore possible de s'inscrire au club, vous pouvez retrouver toutes les informations (tarifs, créneaux horaires, etc.) sur le site internet : www.pingstpaulais.com et contacter Patrice PRADELLES au 06 09 91 48 79



Louarn Entraineur du PSP



Les forces vives du PSP







#### Association de Randonnée Pédestre Damiatte - St-Paul

Le club intensifie ses activités en proposant deux sorties hebdomadaires (le mercredi et le dimanche) + une sortie un lundi tous les quinze jours.

La saison sportive 2012-2013 a vu aussi son effectif d'adhérents s'accroître et passer de 31 à 43 licenciés.

Tout comme les années précédentes, nous avons participé aux différentes manifestations proposées par le comité départemental et le comité régional.

La randonnée occitane du Tarn organisée cette année à Pampelonne le 20 Octobre dernier, a connu un franc succès. Dix adhérents du club ont pu apprécier le cadre de cette splendide vallée du Viaur en parcourant sur 18 km un sentier très physique, parsemé de richesses patrimoniales et paysagères. Parmi elles, la célèbre chapelle de Las Planques, véritable chef-d'œuvre de l'art roman, bâtie sur un promontoire rocheux, dominant un méandre encaissé du Viaur.





Notre club a aussi organisé des manifestations locales comme la randonnée seminocturne du vendredi 19 juillet qui a rassemblé 71 personnes sur 3 circuits de difficulté différente.

Cet été, les randonnées du mercredi à la journée, se sont poursuivies avec comme cadre : le Cabardès, les Monts de Lacaune, la Montagne Noire, ou le Carmausin. Certains de ces circuits au caractère très sportif, ont régalé les « accros » de la rando!...tandis que de charmants « sherpas » nous rejoignaient à la mi-journée pour partager le pique-nique!

Le dimanche matin le groupe s'est étoffé et compte maintenant 12 participants lorsque tous sont au rendez-vous. Parmi eux, 2 volontaires ont effectué les deux sessions de formation au balisage permettant ainsi à l'association de pouvoir participer, aux côtés d'autres clubs, à l'entretien des nombreux sentiers tarnais. Le club tient ici à remercier ces deux jeunes pour leur dynamisme et leur engagement dans l'association.

La majeure partie de ce groupe du dimanche a participé à une initiation à la **marche nor-dique** le 24 Novembre, sous la houlette d'un animateur délégué par le CDRP 81. Prochainement cette même séance sera proposée aux groupes du mercredi et du lundi.

Le lundi après-midi, une fois tous les quinze jours, (sauf l'été) Thérèse continue d'animer les sorties pour ceux qui souhaitent marcher sereinement, sur des circuits de proximité, durant environ 2 heures. Cette année, l'Assemblée Générale des Desferrats se déroulera le Vendredi 10 Janvier 2014. La soirée sera clôturée par un moment convivial autour d'un apéritif et d'une table espagnole.



Cet été, sur le sentier des crêtes à Pampelonne



Cet été, sur le sentier du Plo de Canac à Murat-sur-Vèbre



Une rando du mercredi : Le 09/10/2013 Sur le sentier du Luthier à Ferrières (au roc de Peyremourou)



Le 24/11/2013 Initiation à la marche nordique au Lac St-Charles sous la houlette d'un animateur du CDRP 81



Le 25/11/ 2013 Le groupe du lundi de passage à la coquette ferme du Bourias

Comme 2013 va bientôt fermer ses portes, nous adressons nos meilleurs vœux à chacun de vous pour que 2014 vous accueille avec les meilleures dispositions possibles !

Le Bureau

# LES PAGES JAUNES LOCALES



# **ARTISANS**

Charpente menuiserie	M. ESTIVAL	05 63 70 50 57
Plomberie	M. CARRAUSSE	05 63 70 68 74 - 06 80 33 07 18
Maçonnerie Terrassement	M. PEYRE - PAGES	05 63 70 94 07
Plaquiste Jointeur	M. BOUCHAREB	05 63 70 42 89 - 06 88 56 32 90
Carrosserie Auto-moto	M. ROBIN	05 63 70 63 14
Mécanique - Carburants	M. MAURIES	05 63 70 52 59
Multi services Bâtiments	M. BOUTIÉ Nicolas	05 63 75 77 61 - 06 50 70 19 51
Electricité - Plomb. Chauff	M. MOLINIÉ	05 63 75 48 84
Electricité - Climatisation	M. AUDOUIN	05 63 70 57 47 - 06 73 05 50 97
Electric. Plomb. Antenniste Electroménager	M. MADEIRA «LUIS ELEC»	06 79 76 30 40
Au Gres de vos Enduits	Mme TEXIER	06 22 66 88 44

# COMMERCES

UTILE		05 63 70 43 72
Charcuterie - Boucherie	M. BIGOT	05 63 70 62 40
Boulangeries	M. LEFAY M. LIOTTIER	05 63 70 60 24 05 63 70 61 00
Presse - Tabac	M. DUROUEIX	05 63 70 71 01
Salon coiffure Diminu'tiff	Mmes Corinne et Lydie	05 63 70 61 52
Sarl Nature et Croissance	M. FOURNIER	05 63 75 20 13
Fleuristes	Mme PAILLASSA «Le petit flore» Mme GAILLARD	05 63 70 44 52 05 63 75 30 07
TMS Informatique	M. MOITY	05 63 75 86 60 - www.tmsi81.fr
Nature et Beauté	Mme. SERVOLE	06 26 42 93 04
MEDICALOC		05 63 71 96 08
PIZZA MARCOU	M.et Mme MARCOU	05 63 72 06 94
Produits de jardinages	Comptoir des Jardins	Vente en ligne - www.comptoirdes jardins.fr

# **INDUSTRIES**

Vêtements Confection	T.S.D.	05 63 70 51 86
Maroquinerie	ART DU CUIR	05 63 70 71 19
Pétroles et Dérivés Techni-Service	DALET	05 63 70 60 06 - 06 08 64 46 17
Vêtements	SGP	05 63 75 09 72

## **PRODUITS DU TERROIR**

#### Productions et vente détail

CANARDS	E. et B. BARDOU « Larroque »	05.63.70.72.17
CANARD/POULETS	J. VERNHERES« La Métairie Neue »	05.63.75.49.96
MARAICHAGE et PLANT	S J-C. BARDOU «Les Gaurels »	05.63.70.61.73
Confitures maison « Douc	ceurs d'ici » S. MAYNADIER Les 3 Cantons	06 66 54 60 47
MIEL TARNAIS	M. CARETTA	06 22 72 13 27

#### Productions et Vente en Grandes et Moyennes Surfaces et Boucheries

#### **OVINS** Viande

Agneau fermier des pays d'OC-Label Rouge F. CALAS « Bellac » 05.63.70.72.72 J. LANDEZ « La Bourriette » 05.63.70.69.21 H.C.V. MOULY « Les Cassès » 05.63.70.68.31

A.S.S. DAUZATS « la Rouyrié »05.63.70.65.36

#### Productions et vente de reproducteurs

**OVIN Viande** Sélectionneurs Lacaune

F. CALAS 05.63.70.72.72 Ovi-test « Bellac » « La Bourriette » 05.63.70.69.21 J. LANDEZ

## **PRESTATIONS DIVERSES**

M. DAUZATS A.	05 63 70 65 36
M. LANDEZ J.	05 63 70 69 21
M. FELTRIN C.	05 63 75 07 93 - 06 70 12 02 88
M. DELPAS M. DUMARTIN	05 63 70 69 36 05 63 70 93 90
M. LASCAUX	06 82 35 11 11 - info@ac2risk.fr
Zalifaou BERNES	06 63 20 28 61
M. BLANC C.	06 08 73 60 39
M. HADDOUTI Hassan	05 63 70 92 91 - 06 14 06 91 52
M. DELHROUM	07 78 67 01 50
MM. PAUVERT	06 18 96 12 99 - 06 82 28 35 60
	M. LANDEZ J.  M. FELTRIN C.  M. DELPAS M. DUMARTIN M. LASCAUX  Zalifaou BERNES M. BLANC C. M. HADDOUTI Hassan M. DELHROUM

## **ADMINISTRATIONS ET SERVICES**

Mairie	05 63 70 60 18 Fax: 05 63 70 50 98 e.mail:mairiesaintpaul@wanadoo.fr Site:www.saintpaulcapdejoux.fr	Comm. Com. Lautrécois - Pays Agout	05 63 70 52 67 Fax: 05 63 70 50 21 Accueil.cclpa@orange.fr
Salle des Fêtes	05 63 70 69 84	Médiathèque	05 63 75 97 27
Salle de Sports	05 63 75 82 47	Entrepotes	05 63 75 46 90
Saint Paulaise	05 63 75 32 80	Réseau écoles	09 62 10 42 47
La Poste	05 63 70 70 96	Syndicat Initiative	05 63 70 52 67
Gendarmerie	05 63 70 83 25	Gare S.N.C.F.	05 63 70 61 34
Pompiers	05 63 70 70 45	EDF Dépannage	05 63 35 39 01
Service des Eaux Urgences	05 63 74 34 15 06 82 66 27 01	Régie Municipale électricité ESL Dépannage Eclairage Public	05 63 83 64 80 05 63 58 03 61 05 63 83 63 33
Paroisse	05 63 70 61 58	Centre des Finances Publiques	05 63 70 60 30
Groupe Scolaire	05 63 70 60 49	Conseil Général (Routes)	05 63 70 61 49

## **RESTAURATION**

L'Espéranza	05 63 70 61 31	Les Glycines	05 63 70 61 37
-------------	----------------	--------------	----------------

## **BANQUES / ASSURANCES**

Caisse d'Epargne	05 67 27 90 95	Crédit Agricole	08 10 22 43 68
Assurances Groupama	05 63 70 51 96	La Banque Postale	05 63 70 70 96

Nous rééditons cette rubrique des «Pages Jaunes Locales». Elles vous permettront d'accéder plus rapidement aux prestations locales. Nous avons établi cette liste avec les informations dont nous disposons.

Si vous constatez une omission ou une erreur, n'hésitez pas à la signaler au secrétariat de la Mairie qui assurera la correction lors du tirage du prochain bulletin municipal.

D'avance merci pour votre compréhension et votre collaboration.

# **ASSISTANTES MATERNELLES AGREES**

Mme DA SILVA Isabelle	8 Rue Docteur Teyssier	05 63 70 68 63
Mme VIALA Josiane	En Pastre	05 63 70 68 82
Mme GUIRAUD Nathalie	4 Avenue de Puylaurens	05 63 75 17 96
MOULY Catherine	Les Casses	05 63 50 85 19
LEVESQUE Christine	8 Allée du 8 Mai 1945	05 63 71 22 28

Crèche multi accueil « Il était une fois » à St Paul Cap de Joux : 09 64 27 61 32

Relais d'Assistantes Maternelles du Pays d'Agout : 05 63 70 52 67

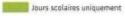
# **PROFESSIONS LIBERALES**

Notaire	Maître PRIEUR-LOYAU	05 63 75 00 02
Kinésithérapeute	Mme ORHANT	05 63 70 63 72
Orthophoniste	Mme COSTEDOAT	05 63 70 94 04
Dentiste	M. GAILLARD	05 63 70 64 55
Pharmacien	M. AMANS	05 63 70 60 07
Cabinet Infirmières	CASTERAN - GAYRAUD - VIGUIÉ	05 63 70 62 81
Ambulances - VSL	M. ESTIVAL B.	05 63 50 02 01
Ambulances - TAXI - VSL	Ambulances du Relai JUAN et Fils	05 63 70 71 29
TAXI	M. JUAN	05 63 70 60 37
Pompes Funèbres - Trans-	Ambulances du Relai JUAN et Fils	05 63 70 71 29
port de Corps	SARL S. SALVAN	05 63 75 56 08
Photographe	M. Jean-François THERROUIN	05 63 70 66 90 jf.terre@orange.fr
Correspondants locaux presse	M. Jean Claude CLERC « la Dépêche du Midi »	05 63 70 53 12 06 23 15 43 67
	Mme Marie Françoise DURIS « le Tarn Libre »	05 63 70 69 67 mariefrancoiseduris@orange.fr

# Ligne 765 St-Sulpice > Lavaur > Castres

Arrêts aménagés pour les usagers en fauteuil roulant

Jours de fonctionnement.



L'ensemble des véhicules est accessible aux personnes en fauteuil roulant.



JOURS Périodes scolaires					LUI	IDI A	VENDR	EDI	ME TO SERVICE			ME	LÁV	ME	L	A V	LM		UNDI	
					3				100		- 12	100		100	1				• 1	
Vacances scolaires			0.00						100	-			-					nes.		
Eté			100 m	3/				100	100						1000			N.	*1	
	Gare SNCF #		00:25	06:50	07:05	07:20	07:25	07:45	00:20	11/00	11:50		12:50	13:40		16:05		18:50	17:05	17:25
	Centre		06:28	06:53	07:08	07:23	07:28	07:48	08:23	11:03	11:53		12:53	13:43		16:08		16:53	17:08	17:23
ST-SULPICE	Le Vaquarial		(16:29	06:54	07:09	07:24	07:29	07:49	08:24	Altha	11.54		12:54	13:44		16:09		16:54	17:09	17:24
	Les Hirondelles		06/31	06:56	07:11	07:26	07:31	07:51	08:26	11:05	11:56		12:56	13:45		16:11		16:58	17:11	17:26
	Aire de covoiturage		06:33	06:58	07:13	07:28	07:33	07:53	08:28	11:01	11:58		12:58	13:48		15:13	-	16:58	17:13	17.28
	Les Cauquillous		06:38	07:03	07:18	07:33	07:38	07:58	08:33	11:13	12:03		13:03	13:53		16:18		17:03	17:18	17:33
	Rond point du Rouch		00:42	07.07	07:22	07:37	07:42	08.02	08:37	1107	12:07		13:07	13:57		16:22		17:07	17:22	17:37
LAVALIR	Gare routière	06:45	06:47	07:12	07:27	07:42	07:47	08:07	08:42	11:22	12:12	12:15	13:12	14:02	16:05	16:27	17:05	17:12	17:27	17:42
LAVALE	Collège Clauzades	10/2/00/00	Microson.	and the same	SCHOOL STATE	Section 1	Town Control	- CONTRACT	100000	- WELLER	- Inna	12:18	University.	10,000	The owners	- Contract	17:0e	10000000	200	20000
	Rue Balzac (Clauzades)	06:46	06:48				07:48		08:43		12:13	12:19	13:13	14:03	16:06		17:11		17:28	
	Plaine de Borie	06:48	08:50				07:50		08:45		1235	12:21	13.15	14:05	16:08		17:13	1	17:30	
VITERBE	Le Farguetou	06:54	05:56				07:55		08:51		17:71	12:27	13:21	14:11	16:14		17:19		17:36	
ST-PAUL-CAP-DE-JOUX	Centre	06:50	07/01				1080		08:50		12/26	12:32	13:26	1415	16:10		17:24		17/41	
GUITALENS	Centre	07:04	07:05				08:05		09:01		12:31	12:37	13:31	14:21	16:24		17:27		17:46	
LALBAREDE	Centre	07:05	07/07				08:07		09:02		12:32		13:32	14:22	16:35			7 7	17:47	
	Le Pigné	07:08	07:10				08:10		09:05		12:35		13:35	14:25	16:28				17:50	
VIELMUR-SUR-AGOUT	Piene Plantée	07:10	07:12				08.12		09:07		12:37		13:37	14.27	15:30		-	-	17:52	-
	Gendarmerie	07:12	07:14				08:14		09:09		12:39		13:39	14:29	16:32				17:54	
FREJEVILLE	L'issetade	07.17	07:29				0819		09:14		12:44		13.44	14:34	16:37				17:50	
	Les Farguettes	07:19	07:21				08:21		09:16		12:46		13:46	14:36	16:39				18:01	
	Avenue de Lavaur	07:21	07:23				08:23		09:18		12:48		13(48)	14 3B	26:42	5 13			18:03	
	Zola	07:24	07:26				08:25		09:21		12:51		13:51	14:41	26:44				18:06	
CASTRES	L'Évéché	07-26	07:28				08:28		89.23		12:53		13:51	14/43	16:46				18:08	
	Les Cèdres	07:28	07:30				OB:30		09:25		12:55		13:55	14/45	15:48				18:10	
	Gare routière D	07:33	07:35	1 13	The same	1	08:35		00:30	- 1	13:00	7	14 00	14:50	10:53	- 10		2 - 3	18:15	11-
	Borde Basse	07:43																		

## Ligne 765 Castres > Lavaur > St-Sulpice

30	DURS	1		LUNDI À VENDREDI							ME LAV			LAV LM			LUNDI À VENOREDI							
Période	s scolaires	-		100		- 600	•	-00			- 600	- 1		- 11	300	10.77	MARI	H-170	<b>Heat</b>	CHARL	1	55	3.4	
Vecance	es scolaires				-														11.07					
-	fré			180	*		*1						•	•			(600)		300					
	Borde Basse									***		12:10							17:10					
CASTRES	Gare routière #	06:00			06:55			07:45	09:00	11:15		12:25	13:15		1615		16:45		17:25	1	18:35			
LADIKE2	Avenue de Cavaur	06.06		100	07.01			07.55	00.06	1101		1231	1321	5 B	16.21		15:51		27.01		18:41		3	
-0-	Les Farguettes	08:08			07:03			07:57	09:08	11:23		1233	13.23		16:23		16:53		17:33		18:43			
FRÉJEVILLE	L'issantade	00:10			-07.0%			07:58	109:10	11:25	1	12:05	13.25		36.25		10:55		17:35		12:45			
	Pierre Plantée	0618			07:13			08:07	09:18	11:33		12:43	13:33		16.33		17:03		17:43		18:53			
VIELMUR-SUR-AGOUT	Gendarmene	05/20			07,45			00.00	09:20	11135		12.45	13.35		10.35		17:05		17:45		18:55			
	Le Pigné	06:22			07:17			08:11	09:22	11:37		12:47	13:37		36:37		17:07		17:47		18:57			
LALBAREDE	Centre	08.25		1000	07:70	100		DR 14	0025	11/40		1250	15.40		1640		17:10	-	17:50	7 5	19.00			
GUITALENS	Centre	06:26			07:21	07:35		0835	09:26	11:41		12:51	13/41		16.41		17:11		17:51		19:01			
ST-PAUL-EAP-DE-JOUX	Centre	06.31			07/28	07:40		0820	118.31	11/40		12.50	13/40		16.46		17:16		17:56		19:00			
VITERBE	Le Farguetou	06.36			07:31	07:45		08:25	09:36	11:51		13:01	1351		16:51		17:21		18:01		19:11			
	Carrefour Massac d166	06.42			07:37	07:31		1680	09.42	15:57		13.07	13.57		16 17		17:27		1807		19:17	-		
	Rue Balzac (Clauzades)	06:44			07:40	07:54		08:34	09:45	12:00		13:10	14:00		17:00		17:30		18:10		19:20			
LAVAUR	Collège Clauzades	1950	20000	0.6934	100	07:55	STATE OF THE PARTY OF	SECTION 1	275	Section.	52:35	S-1816		letter)	555 (SI)	20000	1000	COVER	19950	formess	123533	Special Property lies	10000	
DAYADK.	Gare routière	06:45	07:00	07:15	07:43	07:57	08:15	08:37	09,48	12:03	12:18	19:13	14.03	16:40	17:03	17:25	17:31	17:45	18:15	18:35	19:23	08:45	12:15	
	Rond point du much		07/04	17:39	07:47		COLUM	UB-41		12:07	12.32	1317	14.07	19:44	900	17.29	17.35	17:49	10:10	18.30	19:27	08:49	12.16	
	Les Cauquillous		07:10	07:25	07;53		08:25	08:47		12:13	12:28	13:23	14:13	16:50		17:35	17:41	17:55	18:25	18:45	19:33	08:55	12:25	
	Aire de covoiturage		07.14	37.29	07:57		08:28	0851		12:17	12:32	1327	1417	16:54	88	1739	17:43	17:59	18.29	18:49	19.37	08.59	1229	
	Les Hirondelles		07:16	07:31	07:59		08:31	08:53		12:19	12:34	13:29	1419	16.56		17:41	17:47	18:01	38:51	18:51	10:39	10:00	12:31	
ST-SULPICE	Le Vaquanal		07.17	07:32	08:00	-	0832	0854		12:20	12:55	13:30	1420	18.57		17:42	17:AB	18:02	38:32	18.57	1840	09:02	12:37	
	Centre		07:20	07:35	08:03		08:35	08:57		12:23	12:38	13:33	1423	17:00		17:45	17:51	18:05	38:35	18:55	19:43	09:05	12:35	
	Gere SNCF M		07.22	07:07	08:01		08:37	08:58		12:25	12.40	32:25	14.25	17:02		12.47	17:53	18:07	10:37	10.57	10.45	09:07	12:37	







CONTACTE

0 800 31 31 31

www.ter-sncf.com www.mobimipy.fr

### MAZAMET > CASTRES > TOULOUSE

" Ne circule pos les jours fériés (soul exception précisée	Sam*	tun å Ven*	tun ù Van*	tun ù Ven*	Tous les jours	tun å Ven*	Dim Fêres	Lun ö Ven*	lun å Sam*	Dim Fêtes	Lun à Sam*	Dim Fêres	Tous les jours	Lun à Ven*	Saul Dim.*	Dim Fåtes	Tours les jours
dans le renvoi numératé)										CAR							CAR
	CAR	-	-	-		Theresay		Tärstrovii		Carter States	Tillanous			(Milmon)	Jaconso		
Mazamet-Avenue-de-Toulouse	4.35		12749	2.22	1200	222	2222	and and		13.00		10.21	12723	COLD SEE	200720		20.05
Mazamet-SNCF Mazamet-Marechal-Juin	4.37	5.26	5.46	6.26	7.26	8.26	10.26	10.26	12.26	13.05	14.26	14.26	17.26	18,19	19.26	19.26	20.10
V127787711111111111111111111111111111111	4,47								-	13.15							20.20
Labruguière-abri-bus Labruguière-SNCF	4.47	5.36	5.56	6.37	7.37	9 37	10.37	10 37	12 27	13.13	14 26	14 37	1727	18.28	10 37	10.27	Tarana.
Costres-SNCF	5.02	5.52	6.12	6.54	7.54		10.54			12 20							
Sémalens-Centre	3.02	3.32	0.14	0,54	7.94	2,24	10,54	10.04	14.34	13,30	14-54	14,54	17.57	10,24	27,00	17.00	20.4
Sémplens-SNCF	200							and the same of									
Vielmur-sur-Agout-SNCF	5.19	6.02	6.23	7.04	8.04	9.04	11.04	11.04	13.04	13.50	15.04	15.04	18.04	19.04	20.04	20.04	20.5
St-Paul Cap-de-Joux-Centre	5.29		Marin Co.				100.00			14.00							21.07
Damiatte-St-Paul-SNCF		6.10	6.33	7.12	8.12	9.12	11,12	11.12	13.12		15.12	15.12	18.12	19.12	20.12	20.12	Acres 1
Lavour-centre	5.44		L. Barrer			Hes	120		112000	14.15		10000				2000	21.2
Lavour-SNCF	5.47	6.23	6.48	7.24	8.24	9.24	11.24	11.24	13.24	14.20	15.24	15.24	18,24	19.24	20.24	20.24	21.2
Les-Cauquillous-SNCF		6.29	6.54	7.29	8.29	9.29	11.29	11.29	13.29		15.29	15.29	18.29	19.29	20.29	20.29	4
St-Sulpice-Torn-SNCF	6.02	6.36	7.01	7.36	8.36	9.36	11.36	11.36	13.36		15.36	15.36	18.36	19.36	20.36	20,36	
Roqueserière-Buzet-SNCF			Election (2)				1000									- Cartes	
Montastrucla-Conseil-RN88/D30	6.12																
Montastrucla-Conseil,-SNCF	1000	6.44	7.09	7.44	8.44	9.44	11.44	11:44	13.44		15.44	15.44	18.44	19.44	20.44	20.44	1
Montrabé-SNCF		6.53	7.19	7.53	8.53	9.53	11.53	11,53	13.53		15.53	15.53	18.53	19.53	20.53	20.53	
Toulouse-Matabiau-SNCF		7.02	7.26	8.02	9.02	10.02	12.02	12.02	14.02		16.02	16.02	19.02	20.02	21.02	21.02	£
Toulouse-Gare-Routière	6.40	7000	12.99		1	-	0.50	1	ESS	15.00					-		22.10
	1	60	60	60	60	00	30	30	á		de	50	50	00	90	do	10000
Nomes de conductos	35574	\$72036	972450	870151	177456	103472	172450	677658	172461	25578	MINHEE.	672462	872464	872/64	172661	672958	35500

- CAR Tarification SNCF. ARRÊT FACULTATIF: faire signe au conducteur.
- 🔅 Train autorisé au transport gratuit des vélos, dans la limite des places disponibles.
- Jours fériés: 25 déc, 1" janv, 20 et 21 avr, 1" mai, 8 mai, 29 mai, 9 juin.
   Contact Midi-Pyrénées: www.ter-sncf.com ou 0 800 31 31 31 (appel gratuit depuis un téléphone fixe). Ligne Directe 36 35 (0,34€/min).
- Circule aussi les 24 déc, 28 mai.
- D Ces horaires sont communiqués sous réserve de modification. 552 049 477 RCS Paris.



Consultez l'empreinte CO2 de vos trajets en vous rendant sur sncf.com.



Train ouvert au tarif Tikémouv'.

UGNE DIRECTE: 36:35(0,3440m)
INTERNET: www.ter-sncf.com; mobim/py.fr

Service Clients TER MIDI-PYRÉNÉES Par mail : termidipyrenees@sncf.fr Par courrier : BP 95209 - 31079 Toulouse cedex 5

## TOULOUSE > CASTRES > MAZAMET

* Ne circule pas les jours fériés (sauf exception précisée	Lun o Ven*	tun*	Mar å Van*	lun ò 5am*	Dim Fêtes	Tous les jours	Tous les jours	tun å Ven*	Dim fêtes	Lun â Ven*	Lun å Ven*	Tous les jours	Tous les jours	Ven*	Tous les jours	Tous les jours
dans le renvoi numératé)														n		
	Therease		Desmous/	1		Tiltermon/			CAR					CAR	Titemov/	CAR
Toulouse-Gare-Routière		lo <sub>2</sub>	_	100					15.46		175-23			19.40		21,22
Toulouse-Matabiau-SNCF	5.43	6.43	6.43	7.43	8.43	11.43	13.43	15.43		1.77	100,000,00	17.43	- TO - OF		20.43	
Montrabé-SNCF	5.51	6.51	6.51	7.51	8.51	Annual Property lies and the last of the l	13.51	10.00000				17.51			20.51	
Montastruc-la-Conseil-SNCF Montastruc-la-Conseil-RN88/D30	6.00	7.00	7.00	8.00	9.00	12.00	14.00	16.00	16.09	17.00	17.39	18.00	19.01		21.01	
Roqueserière-Buzet-SNCF																
St-Sulpice-Tarn-SNCF	6.09	7.09	7.09	8.09		12.09			16.23						21.09	4
Les-Cauquillous-SNCF	6.16	7.16	7.16	8.16	9.16	Transport Co.	14.16			1000000		18.16	2000		21.16	
Lavaur-SNCF	6.22	7.23	7.23	8.23	9.23	12.23	14.23	16.23		17.23	18.00	18.23	19.23		21.23	
Lavaur-centre		-	1	10000	2000				16.41			13.000		20.24		22.0
Damiatte-St-Paul-SNCF	6.32	7.33	7.33	8.33	9.33	12.33	14.33	16.33		17,33	18.13	18.33	19.33		21,33	
St-Paul-Cap-de-Joux-Centre		- 11/1-1	T. Hillians	107.00.00		NAME OF TAXABLE			16.56			E-300 DES		20.39	lane and	22.2
Vielmur-sur-Agout-SNCF	6.41	7.41	7.41	8.41	9.41	12.41	14.41	16,41	17.08	17.41	18.21	18.41	19.41	20,49	21.41	22.3
Sémalens-SNCF																CO. 1707
Sémalens-Centre																22.3
Castres-SNCF	6.59	7.59	7.59	8.59	9.59	12.59	14.59	16.59	17.23	17.59	18.41	18.59	19.59	21.04	21.59	22.4
Labruguière-SNCF	7.07	8.07	8.07	9.07	10,07	13.07	15.07	17.07		18.07	18.49	19.07	20.07		22.07	
Labruguière-abri-bus		11000	-						17.38					21.19	Contract of the Contract of th	23.0
Mazamet-Marechal-Juin											- constant					
Mazamet-SNCF	7.16	8.16	8.16	9.16	10.16	13.16	15.16	17.16	17.48	18.16	18.58	19.16	20.16	21.29	22.16	23.1
Mazamet-Avenue-de-Toulouse									17.53				The same	21.34		23.1
	do	00	00	30	06	30	ero.	Ó		00	(30)	00	30	100	50	
Humains du strojdation	372423	872400	872400	\$77465	672420	872404	072406	872400	35585	872910	173412	872414	872416	35752	177418	35587

1	Samedi	4	21H00	LOTO	COMITE DES FETES	DAMIATTE
A	Dimanche	5	14H30	LOTO	PAROISSE ST PAUL	ST PAUL
N	Dimanche	12	14H30	гото	ADMR	ST PAUL
V	Dimanche	19	14H30	LOTO	ANCIENS COMBATTANTS	ST PAUL
E	Samedi	25	20H30	ГОТО	POMPIERS	ST PAUL
R	Dimanche	26	14H30	LOTO	Générations Mouvement Aînés ruraux	VITERBE
	Samedi	1		ST BARBE	POMPIERS	
	Samedi	1		ANNIVERSAIRE	PETANQUE DAMIATTE	DAMIATTE
	Dimanche	2	14H30	LOTO	Générations Mouvement Aînés ruraux	TEYSSODE
	Mardi	4	15 H 00	Don du sang	EFS	ST PAUL
F E	Samedi	8	19H00	SOIRE DISCO		CABANES
V	Samedi	8	20H30	LOTO	COMITE DES FETES	GUITALENS L'ALBAREDE
R	Dimanche	9	14H30	LOTO	CHASSE GUITALENS	GUITALENS L'ALBAREDE
	Dimanche	9	journée	BOURSE DE LA PECHE	PECHE ST PAUL	ST PAUL
E R	Samedi	15	20H30	LOTO	CHASSE DE DAMIATTE	DAMIATTE
	Dimanche	16	14H30	LOTO	PETANQUE VITERBE	VITERBE
	Dimanche	16	journée	BOURSE AUX COLLECTIONS	ECOLE DE FOOT	ST PAUL
	Samedi	22	20H30	LOTO	ECOLES GUITALENS L'ALBAREDE	SERVIES
	Dimanche	23	14H30	LOTO	FNACA	ST PAUL
	Samedi	1	21H00	LOTO	INTER ASSOCIATIONS	CABANES
	Samedi	1	20H30	LOTO	Les Pimprenelles St Paulaises	ST PAUL
	Dimanche	2	14H30	LOTO	POMPIERS	ST PAUL
	Samedi	8	19H00	REPAS	CHASSE ST PAUL	ST PAUL
	Samedi	15	20H30	LOTO	CHASSE DE PRADES	PRADES
M A	Dimanche	16	14H30	LOTO	HISTOIRE ET CULTURE	ST PAUL
R	Samedi	22	21H00	THEATRE	LES DEUX RIVES	ST PAUL
S	Dimanche	23	14H00	LOTO	ECOLES TEYSSODE VITERBE	TEYSSODE
	Dimanche	23	journée	Bouse aux vêtements	Les Pimprenelles St Paulaises	ST PAUL
	Samedi	29	20H30	LO10	BDSP	ST PAUL
	Samedi	29	21H00	THEATRE	RIRES ET COMPAGNIE	SERVIES
	Dimanche	30	14H30	LOTO	PETANQUE ST PAUL	ST PAUL
	Samedi	5	21H00	THEATRE	RIRES ET COMPAGNIE	SERVIES
	Dimanche	6	14H30	LOTO	Générations Mouvement Aînés ruraux	DAMIATTE
A	Mardi	8	18H00	CINECRAN	INICI	ST PAUL
V R	Samedi	12	20H45	LOTO	QUATZ ARTS	DAMIATTE
	Samedi	12		Repas Dansant	Les Pimprenelles St Paulaises	ST PAUL
L	Samedi	12	14H30	SPECTACLE DES ENFANTS	Ecole Sainte-Emilie de Vialar	SERVIES
	Samedi	26	21H00	THEATRE	RIRES ET COMPAGNIE	DAMIATTE
	Dimanche	27	14H30	LOTO	Générations Mouvement Aînés ruraux	ST PAUL